

L'EST EUROPÉEN

ACTUALITÉ
HISTOIRE

Incitation à la guerre

L'indépendance : un danger ?

Le testament de V. Jabotinski

Serhii Paradjanov

SOMMAIRE

ACTUALITE

Incitation à la guerre de reconquête 3

W. Kosyk

L'indépendance des peuples : une nécessité ou un danger ? 6

Virginie Symanec

Lettre ouverte au magazine Le Point 22

Un aspect de la vie politique 26

C.B.S. : une adresse du chef de l'Eglise catholique ukrainienne 30

HISTOIRE

Lev Ovstein

Le testament de V. Jabotinski 33

Petro Lavriv
La langue ukrainienne : une des plus anciennes du monde 41

P. V. Hevlitch
L'Ukraine et Rome 48

LITTERATURE, ARTS

Tarass Maroussyk
Serhii Paradjanov 55

Livres 62

Incitation à la guerre de reconquête

Le Figaro a publié le 11 mai 1995 un article intitulé « Les Russes, tsars sans empire ». D'après cet article, les Russes, notamment de Moscou, ne savent pas où commence et où finit leur pays, mais d'instinct ils estiment que la Russie est là où vivent des Russes. L'éclatement de l'empire soviétique a provoqué chez les Russes en général un sentiment de frustration et d'humiliation que l'auteur de l'article semble partager. Au niveau politique, cette « *obsession* » se traduit par le refus de voir la Russie traitée par les Occidentaux comme une puissance de second ordre.

Les Russes considèrent, selon l'article, qu'à la suite de l'éclatement de l'empire soviétique, la Russie a été amputée des pays Baltes, de l'Ukraine, de la Biélorussie, etc. (Donc, malgré les affirmations catégoriques des intellectuels français, l'Union soviétique était bien la Russie impériale, le régime soviétique était bien un régime russe et l'oppression soviétique était bien une oppression russe, NDLR). Les Russes disent à regret qu'au temps de l'URSS, ils se sentaient partout chez eux, à Riga, à Erevan, ou ailleurs. C'est vrai, comme c'est vrai qu'au temps de l'occupation, les Allemands se sentaient chez eux à Paris.

L'article dit qu'à partir du XVI^e siècle, les tsars russes ont « *rassemblé les terres russes* », ce qui est une

contrevérité historique. Ce « *rassemblement de terres russes* » n'était qu'une guerre de conquête impérialiste de Moscou, qui a utilisé dans son expansion une argumentation historico-religieuse fallacieuse.

L'auteur de l'article, Irina de Chikoff, manipule très bien les contrevérités historiques. Elle écrit que la « Rous' kiévienne » (en fait, la Ruthénie) fut annexée par le duché de Lituanie, alors qu'en réalité le grand duc de Lituanie avait conquis ce territoire sur les Tatares et cette conquête fut saluée et adoptée par les nobles de la Rous', de sorte que ces nobles jouaient un rôle politique important dans l'Etat lituanien et la langue ruthène (plus exactement un mélange de l'ukrainien et du biélorussien) était devenue la langue officielle de l'Etat lituano-ruthène.

L'auteur dit ensuite qu' *il faudra attendre le XVII^e siècle et la révolte des Cosaques Zaporogues de Bogdan Khmelnytski, pour que la totalité de l'Ukraine, moins la Galicie, soit reprise à la Pologne* ». Or à l'époque de Khmelnytskyi (1654), seule une partie du territoire de l'Ukraine orientale (de la rive gauche du Dniπρο) fut annexée par la Russie, la majeure partie de l'Ukraine n'étant annexée qu'entre 1772 et 1795.

Nous passons sur les autres contrevérités historiques que contient l'article d'Irina de Chikoff, notamment sur la « *même origine des trois nations slaves* ». L'auteur prétend que les trois pays slaves, la Russie, la Bélarus et l'Ukraine, sont « *le noyau dur de la nouvelle Communauté des Etat indépendants (créée) le 6 décembre 1991* ».

Or il n'existe aucun noyau au sein de la CEI. Certains pays de l'Asie centrale sont plus favorables à la CEI que ne l'est l'Ukraine. Les différends et les litiges entre la Russie et l'Ukraine persistent. La CEI n'est pas

une union ni une confédération, ni même un commonwealth.

L'auteur de l'article constate que Moscou multiplie les pressions, afin d'accélérer le processus d'intégration des Etats indépendants de l'ex-Union soviétique et qui font partie de la CEI, et il déclare : « *Les uns après les autres, à l'exception des Baltes, toutes les Républiques sont revenues dans le giron de la Russie...* »

C'est un mensonge journalistique que l'on appelle désinformation. S'il est exact que les Russes multiplient les pressions dans le but de restaurer l'empire, on ne peut pas prétendre, sans s'adonner à la désinformation, que toutes les Républiques, y compris l'Ukraine, sont revenues dans le giron de la Russie. L'Ukraine reste un Etat souverain et indépendant.

L'article d'Irina de Chikoff semble vouloir justifier d'une manière habile la politique agressive et impérialiste de Moscou. Sous couvert d'une information sur les sentiments de la plupart des Russes, elle semble vouloir habituer l'Occident à la politique expansionniste du gouvernement russe. Et la justifier.

Cette façon d'agir est en fait une incitation à la guerre de reconquête. Chercher à justifier que la Russie et les Russes ont besoin de récupérer un espace vital (cela ne vous rappelle rien ?), revient à encourager l'expansionnisme. L'Occident devrait cependant se rendre compte que la reconquête de l'empire se fera au prix du sang et des larmes des peuples reconquis, comme en témoigne la guerre en Tchétchénie. En Ukraine, ce sera cent fois plus horrible.

La Rédaction du *Figaro* s'en rend-elle compte ?

L'indépendance des peuples : une nécessité ou un danger ?

par W. KOSYK

Le texte que nous publions ci-après est celui d'une communication présentée en septembre 1992, lors d'un colloque sur l'Europe centrale et orientale à l'Université de Nancy II. NDLR.

La décomposition des anciennes structures géopolitiques en Europe centrale et orientale a souvent provoqué l'inquiétude ou des commentaires critiques à l'encontre des « nationalismes » et des « réflexes identitaires ». La logique des commentateurs paraît simple. Dans la moitié ouest de l'Europe, douze Etats essayent de dépasser leurs antagonismes historiques et de s'unir, alors que dans sa moitié est, au contraire, « *d'autres Etats, sortant de la glaciation de quarante ou soixante-dix ans de communisme totalitaire, voient se réveiller des nationalismes que l'on croyait dépassés* » (1).

A l'Ouest, on veut pousser plus avant la « *finalité fédérale* » de la Communauté, avec une monnaie unique, une défense commune, etc., « *pour que, demain, les Etats-Unis ne se trouvent pas, sans contrepoids, les seuls*

(1) Gérard Fuchs, *Construire l'Europe, vite!* in « Le Monde » des 15-16 septembre 1991.

décideurs de notre planète », tandis qu'à l'Est, « ... après des décennies d'oppression communiste, vécue de plus par beaucoup en Union soviétique, comme russe ou en Yougoslavie, comme serbe, c'est le sentiment d'appartenance nationale qui permet de renouer avec son histoire » (2).

Les phrases citées font ressortir toute la problématique des événements actuels en Europe centre-est : « réveil des nationalismes », « appartenance nationale », apparition de nouveaux Etats.

Les opinions concernant cette problématique et les événements récents, on s'en doute, ne sont pas unanimes. Contrairement à l'auteur de la citation, l'homme de la rue et beaucoup d'observateurs ne sont pas à même de bien saisir ce qui s'est passé et ce qui se passe en Europe orientale actuellement.

La raison principale en est probablement le fait qu'il existe depuis toujours, dans la vie internationale et dans l'enseignement, une tendance à privilégier l'Etat au détriment des peuples.

L'Etat, au nom de son intégrité, jouit de tous les droits sur les populations. Et dans le cas des ensembles étatiques multinationaux, comme l'URSS, l'Etat s'est toujours efforcé de dissimuler son essence oppressive et la prédominance d'un peuple sur les autres peuples.

L'Etat soviétique faisait croire à son homogénéité, à l'adhésion des peuples, et dernièrement même à l'existence d'un seul et unique « peuple soviétique », et il utilisait la répression pour détruire l'identité nationale des peuples dominés. Parallèlement, il dissimulait les faits relevant de cette répression. C'est le cas, par exemple, de la famine-génocide en Ukraine en 1932-1933, qui a

(2) Ibid.

coûté à la nation ukrainienne entre 5 et 6 millions de victimes. A l'époque, Moscou niait l'existence de cette famine, affirmant qu'il s'agissait d'une invention des « nationalistes ukrainiens bourgeois » se trouvant à l'étranger (3). Aucune aide ne fut autorisée. A l'Ouest, l'indifférence fut érigée en raison d'Etat. Même ceux qui connaissaient la vérité sur cette tragédie se taisaient.

Une question se pose : l'Etat peut-il tout se permettre ? Une tendance semble se dessiner depuis peu, qui cherche à limiter la toute puissance de l'Etat à l'égard de ses citoyens. On évoque, notamment en France, le devoir d'ingérence pour des raisons humanitaires. Il y a plus d'un an, Roland Dumas avait déclaré que la France envisageait de soumettre à la communauté internationale des « propositions » visant à intégrer la notion de « *devoir d'ingérence* » dans le droit international, précisant que « *le droit peut évoluer* ». Il a rappelé à ce propos que la notion de « *crime contre l'humanité* » avait été inventé par les juristes après la Deuxième guerre mondiale (4). Il est vrai cependant que personne n'a encore été jugé pour les crimes contre l'humanité commis sous le régime soviétique.

Or ces crimes ont été commis non seulement au nom du communisme, mais sans doute plus souvent, au nom de la cohésion de l'Etat, dans le cadre de la lutte contre les velléités indépendantistes des nations soumises. Car les peuples englobés dans l'URSS résistaient avec plus ou moins de vigueur et, en défendant leur identité

(3) Sur la famine voir Borys Martchenko, Olexa Woropay, *La famine-génocide en Ukraine, 1932-1933*, Paris, 1983 ; Vassil Barka, *Le prince jaune*, Paris, 1968 ; Commission on the Ukraine Famine, Report to Congress, Washington, 1968 ; International Commission on the Ukraine Famine, Report to Congress, Washington, 1968 ; International Commission of Inquiry into the 1932-1933 Famine in Ukraine, The Final Report, 1990.

(4) Cf. *Le Monde* du 6 avril 1991.

nationale, ils refusaient de disparaître, de se dissoudre dans un seul « *peuple soviétique* ».

En parlant des peuples qui ont été soumis en URSS, on utilise souvent le terme « nations ». Pour une personne éduquée dans une école à l'Ouest, cette terminologie prête à confusion. Car en effet, en Occident, c'est l'Etat qui s'identifie à la nation (l'Etat-nation). Ce sont donc tous les citoyens qui forment la nation et la citoyenneté se confond avec la nationalité. Mais en Europe centrale et orientale, marquée par l'existence prolongée des empires — ottoman, russe, austro-hongrois, allemand, — la nation reste un concept ethnique et la nationalité ne correspond pas toujours à la citoyenneté.

Les Grecs qui ont fait partie, pendant plus de quatre siècles, de l'Empire ottoman, n'étaient pas et ne pouvaient pas devenir des Turcs. Bien que divisés entre trois empires avant la guerre de 1914, les Polonais, dans leur conviction et leur conscience collective, sont restés un seul peuple, une seule nation. Il en est de même des Ukrainiens divisés entre deux Etats avant 1914, et entre quatre Etats avant 1939. Tous ces peuples, divisés ou non par des frontières des Etats, sont restés des peuples distincts, et leur conscience du passé historique aidant, leur évolution les a conduits à rester ou à devenir des nations.

Certains auteurs aiment à brouiller la perception des choses en affirmant qu'il y avait en URSS 128 nationalités (*le Dictionnaire des nationalités et des minorités en URSS*, édité par Larousse, prétendait même que l'Union soviétique comptait près de 300 nationalités) (5). Ce chiffre fait peur : comment pourra-t-on résoudre les problèmes d'une région où il y a tant de « nationalités » ? Mais

(5) Roger Caratini, *Dictionnaire des nationalités et des minorités en URSS*, Larousse, 1990, p. 11.

justement de tels chiffres sont utilisés pour faire peur à l'opinion publique et l'obliger à soutenir l'idée du maintien de l'empire. Cependant la réalité est bien différente : il y avait en URSS une quinzaine de nations et environ six peuples, le reste étant des ethnies ayant moins de 900 000 membres (la plupart entre quelques milliers et 100 000 membres), et des minorités, dont les Polonais, les Tchèques, les Hongrois, les Français, les Américains, les Japonais, les Coréens, etc. (6).

Existe-t-il une différence entre un « peuple » et une « nation » (ethnique) ? D'une manière générale, par le terme « peuple » on désigne toutes les entités ethniques. Par le terme « nation » on désigne une entité ethnique historique ayant atteint un certain niveau de développement. D'après de nombreuses études, pour être une nation, un peuple doit répondre aux caractéristiques suivantes : communauté de langue, de territoire, de culture, de caractère national et social ; un passé historique commun, conscience d'appartenir à la même ethnie, au même peuple (même si ce peuple est divisé par des frontières des Etat) ; haut niveau de développement politique et culturel. Cette dernière caractéristique suppose une détermination d'être et de demeurer une nation, et une culture propre (littérature, arts, etc.) (7).

Comme la famille, la nation ou le peuple dans le sens ethnique apparaît donc ici comme une communauté naturelle, issue d'un développement naturel d'une communauté d'hommes, d'un développement qui se fait grâce à des forces innées du peuple, en dehors de l'intervention de l'Etat.

(6) Cf. *L'Est Européen*, n° 222, 1991, p. 59-61.

(7) *Citoyenneté et nationalité en URSS*, in « L'Europe en formation », n° 153, Paris, 1972, p. 26-30 ; *L'idée de la nation en Europe orientale et le problème de la nationalité ukrainienne*, in « L'Est Européen », n° 33, 1964, p. 1-12.

L'apparition du principe des nationalités et du droit des peuples à disposer librement d'eux-mêmes a contribué à renforcer l'idée que chaque peuple, et à plus forte raison une nation historique sans Etat, a le droit naturel à l'indépendance. Car seule l'indépendance permet un épanouissement complet du peuple et lui assure une place égale dans le concert des nations.

Ce qu'il faut souligner par ailleurs, c'est que la nation ethnique décrite plus haut n'est pas une communauté humaine fermée. On peut la quitter ou la rejoindre librement (ou de force). On sait, par exemple, qu'un certain nombre d'Ukrainiens sont devenus, au cours de l'histoire, Polonais ou Russes, et vice-versa. Chacune de ces nations a depuis toujours accepté des apports extérieurs.

Nous sommes donc en présence de deux concepts politiques : Etat-nation et peuple-nation. Mais l'Etat peut être national ou multinational. Un peuple appartenant à un Etat multinational, s'il reste conscient de sa spécificité et refuse de disparaître, cherchera à se libérer, à combattre pour former un Etat national indépendant. La question est de savoir qui doit avoir plus de droit dans cette lutte : l'Etat ou le peuple qui cherche à se libérer ?

Dans une vie où, à l'école comme en politique, toute connaissance et toute appréciation des choses se réduit à l'Etat, une confusion entre l'Etat national et l'Etat multinational s'installe très facilement, conduisant à une fausse perception de la réalité. Ceci d'autant plus que, vu de l'extérieur, des grands ensembles étatiques peuvent paraître comme des Etats jouissant de l'adhésion de la population et manifestant une sorte d' « unité nationale ». Lors d'une conférence de presse, le président Georges Pompidou avait déclaré, le 17 mars 1972, que de grands ensembles, « *quels que soient leur origine, leur*

ancienneté, leur passé récent, sont tous comme portés par un sentiment d'unité nationale », voire même de « passion nationale ». Il cita à ce propos l'exemple des Etats-Unis. Mais il ajouta ensuite que « c'est ce que l'Union soviétique a réalisé sur un immense territoire euro-asiatique dont les populations adhèrent, n'en doutons pas, au patriotisme russe ».

C'est là une erreur fondamentale. Tout d'abord, les Etats-Unis, un Etat d'immigrés, né d'un soulèvement contre la domination britannique, n'est à comparer avec aucun autre Etat, et surtout pas avec l'Union soviétique. L'Union soviétique était un empire colonial russe, fondé par la force sur les décombres de l'empire russe tsariste. La chute du tsarisme avait permis la renaissance de plusieurs nations historiques. La Pologne, la Finlande, l'Ukraine, les Pays baltes, la Géorgie et quelques autres pays ont proclamé leur indépendance en 1917-1918. Bien que cette indépendance ait été reconnue dans la plupart des cas par la Russie soviétique (notamment l'indépendance de l'Ukraine, de la Finlande, de la Géorgie et de la Pologne), ces pays ont été ensuite reconquis et occupés militairement par la Russie soviétique, à l'exception de la Finlande, de la Pologne et des Pays baltes. L'Ukraine, par exemple, perdit son indépendance en novembre 1920, tandis que la guerre de partisans se poursuivit dans ce pays jusqu'en 1924-1925. Mais qui le sait ? Quels manuels d'histoire en parlent ? Là aussi on a constamment privilégié l'Etat au détriment des peuples. On enseigne l'histoire des Etats et non pas des peuples.

Prenons ensuite l'exemple du combat des Ukrainiens après 1941. Profitant des bouleversements politiques en Europe orientale du fait du commencement de la guerre germano-soviétique, les Ukrainiens proclamèrent, le 30 juin 1941, le rétablissement de l'indépendance de l'Etat ukrainien. Les Allemands étouffèrent immédiatement

cette initiative par l'arrestation des responsables. Alors les nationalistes ukrainiens prirent sur eux d'organiser un soulèvement de la population. En novembre 1941, les Allemands avaient déjà connaissance de ces préparatifs et ils ordonnèrent d'intensifier la répression, de découvrir et d'arrêter les activistes de l'Organisation des nationalistes ukrainiens (OUN) de Bandera, et de les fusiller comme « *pillards* ». Cet ordre du SD se trouve parmi les documents concernant l'extermination des populations en Europe de l'Est, produits par l'accusation lors du procès des criminels nazis à Nuremberg (8).

En mars-avril, après plusieurs mois de préparation, une résistance armée s'organise. En octobre 1942, à l'initiative de l'Organisation des nationalistes ukrainiens, l'Armée insurrectionnelle ukrainienne (UPA) est formée ; elle entreprit une guerre à grande échelle aussi bien contre l'occupation allemande, libérant des régions entières en 1943, que contre l'occupation russo-soviétique. En 1944, cette armée comprenait entre 60 000 et 80 000 hommes (selon certaines sources plus de 100 000) (9). Il s'agit d'un cas quasiment unique dans les annales de la résistance armée : l'Armée de résistance ukrainienne a combattu l'occupation nazie et ensuite le régime soviétique sans aucune aide de l'extérieur. La lutte armée contre la domination soviétique ne prit fin que dans les années 1954-1956. Notons qu'en Lituanie, elle prit fin également vers 1950.

La cohésion apparente de l'Union soviétique n'était fondée que sur la contrainte, la terreur, l'oppression, accompagnées d'une soviétisation et d'une russification

(8) Doc. 014-USSR (n° 7), IMT vol. XXXIX, p. 269-270.

(9) Cf. W. Kosky, *L'Allemagne national-socialiste et l'Ukraine*, Paris, 1986. Du même auteur : *Le Mouvement national ukrainien de résistance, 1941-1944*, in « Revue d'histoire de la Deuxième guerre mondiale », n° 141, Paris, 1986, p. 60-75.

forcées. Il est donc normal que la dislocation de cet empire ait engendré sa décomposition en entités nationales. Ce processus a forcément donné naissance à plusieurs Etats nationaux indépendants.

On a souvent privilégié l'Etat également pendant la « révolution tranquille » de l'année dernière (1991), donc pendant la période de dissolution de l'Union soviétique. Des hommes politiques occidentaux ont souvent pris parti pour le putsch de Moscou, dont le but avoué était d'arrêter la démocratisation et de restaurer l'ordre soviétique et socialiste antérieur. On se souvient de l'attitude équivoque de François Mitterrand et de Helmut Kohl. Jacques Delors avait déclaré qu'il se réjouissait du coup de force à Moscou, parce que *« si les dirigeants soviétiques se maintiennent au pouvoir... cela pourrait avoir des aspects positifs : les ardeurs nationalistes se calmeraient »*. A son avis, l'explosion des nationalités pouvait *« endommager la construction de l'Europe »* (10).

A ce propos, André Fontaine, qui lui aussi était enclin à privilégier les Etats, a écrit dans un article intitulé « Les limites du droit des peuples » : *« A ce jeu, on va finir par trouver que les hégémonies avaient du bon. Il est d'ailleurs significatifs que la quasi-unanimité des gouvernements occidentaux aient refusé, jusqu'à l'échec du putsch néo-stalinien, de reconnaître l'indépendance des Républiques baltes... Que James Baker se soit précipité à Belgrade, dès le début de la crise, pour prendre position en faveur du maintien de l'unité yougoslave. Que George Bush soit allé en personne, à la fin de juillet, pour mettre en garde le parlement ukrainien contre les dangers du nationalisme »*. D'après André Fontaine, il existe un *« seuil à partir duquel un peuple peut préten-*

(10) Cité par Alain Griotteray, *La richesse des nations*, in « Figaro-Magazine », 21 septembre 1991.

dre à l'autodétermination », notamment dans les Balkans et au Caucase, où il existe une imbrication des ethnies qui n'ont guère cessé de s'entre-tuer que lorsqu'une hégémonie puissante les empêchait de le faire (11).

Jacques Delors, Georges Bush, ainsi que Gorbatchev, n'ont pas réussi à sauver l'Empire soviétique et à arrêter le cours de l'histoire. Après les Républiques baltes, la Géorgie et l'Arménie, également l'Ukraine (24-8-1991), la Biélorussie (25-8), la Moldavie (27-8), l'Azerbaïdjan (30-8), le Kazakhstan et les quatre républiques de l'Asie centrale ont proclamé leur indépendance.

En Ukraine, la proclamation de l'indépendance par le Parlement fut confirmée par le référendum du 1er décembre de la même année d'une manière éclatante : avec une participation de 84 % d'électeurs, 90,5 % de votants se sont prononcés pour l'indépendance et 7,5 % contre. Compte tenu des 28 % de minorités nationales, dont 22 % de Russes, on pouvait s'attendre à des résultats moins favorables. Chose étonnante, les régions russifiées du Donbass, d'Odessa, de Dnipropetrovsk et de Mykolaïv ont eu des résultats remarquables allant de 83 à 90 %. Même la Crimée, avec 70 % de population russe, a voté 54,19 % pour l'Ukraine et son indépendance (12). En conclusion, en Ukraine la majorité de Russes et d'autres minorités nationales ont également voté pour l'indépendance.

Aujourd'hui l'Ukraine est reconnue pratiquement par tous les pays du monde. Les premiers à reconnaître le nouvel Etat furent (dans l'ordre chronologique) la Pologne, le Canada, la Hongrie, la Lituanie, la Lettonie et la Russie. Des relations diplomatiques régulières au

(11) *Les limites du droit des peuples*, in « Le Monde » du 5 octobre 1991.

(12) Omelan Kowal, *L'Ukraine indépendante*, in « L'Est Européen », n° 225, p. 22.

niveau des ambassades se développent avec le Canada, la Pologne, la Hongrie, les Etats-Unis, la France, la Gde-Bretagne, l'Allemagne fédérale et les autres puissances mondiales. Un des premiers actes du nouvel Etat fut d'établir de bonnes relations avec la Pologne.

On sait que l'Ukraine fait partie de l'Organisation des Nations Unies depuis la création de cet organisme international. Généralement on explique les raisons pour lesquelles Staline avait demandé l'admission de l'Ukraine et de la Biélorussie à l'ONU uniquement par le désir d'avoir deux voix de plus. En fait, en ce qui concerne l'Ukraine, Staline avait une autre raison. Il convient donc de rappeler quelques faits.

La résistance armée en Ukraine et en Lituanie, et des sentiments nationalistes dans d'autres Républiques, obligèrent Moscou à faire quelques concessions à la fin de la Seconde guerre mondiale. Au début de février 1944, des changements furent introduits dans la Constitution soviétique, autorisant l'Ukraine et les autres Républiques à avoir chacune son ministère des Affaires étrangères et ses propres forces armées. Un an plus tard, à Yalta, Moscou fit admettre l'Ukraine et la Biélorussie comme membres fondateurs de l'ONU. D'après les mémoires d'E. Stettinius, secrétaire d'Etat américain, Staline avait dit à Roosevelt, lors des négociations sur ce sujet, qu'il « *sentait difficile et peu sûre sa position en Ukraine* », et que le droit de vote pour l'Ukraine à l'ONU « *était essentiel à la sauvegarde de l'unité soviétique* » (13). En faisant admettre ce pays à l'ONU, Staline tentait donc d'atténuer la résistance nationaliste en Ukraine. Officiellement, le motif de l'admission était que l'Ukraine et la Biélorussie avaient le plus souffert pendant la guerre.

(13) Edward Stettinius, *Yalta, Roosevelt et les Russes*, Paris, 1951, p. 168.

Les partisans du maintien de l'Union soviétique avançaient surtout deux arguments : la dislocation de l'URSS amènerait le chaos et les guerres d'une part, et le danger des nationalismes d'autre part.

La gauche attribue au terme « nationalisme » une connotation négative, l'associant, sous l'influence de la propagande soviétique, avec le nazisme. Or le nazisme, c'est-à-dire le national-socialisme et le nationalisme sont deux choses différentes. Nombreux sont ceux qui pensent que nationalisme peut être un des leviers de la liberté. C'est le nationalisme qui avait conduit les Français et les autres peuples à résister à la domination hitlérienne en Europe. C'est au nationalisme russe que Staline fit appel dans la guerre contre Hitler. C'est le nationalisme qui a animé les peuples contre l'impérialisme russo-soviétique. Même au cours des Jeux Olympiques, c'est encore le nationalisme, la fierté nationale qui se manifestent chez les supporters et les peuples.

Récemment, dans un article sur le nationalisme ukrainien, le président du Parti paysan démocrate ukrainien, Serhiy Platchynda, a écrit : « *Le nationalisme est un mouvement naturel et conforme à la vie d'un peuple pour défendre et consolider son identité... C'est un désir organique d'un peuple de préserver son individualité et sa spiritualité, qui se sont créés à travers les âges, et en ce qui concerne le peuple ukrainien, depuis des millénaires* » (14).

L'auteur souligne que le nationalisme ukrainien est un rempart contre l'impérialisme russe, et qu'il n'a rien à voir et ne devrait pas déboucher sur le chauvinisme. D'ailleurs, comme les autres auteurs en Ukraine, il utilise à la place du terme « impérialisme russe », le terme

(14) *Literatourna Oukraïna*, Kiev, du 23-7-1992.

« chauvinisme russe ». Le chauvinisme est donc placé à l'opposé du nationalisme. En fait, on peut dire que le nationalisme s'arrête là où commence la violation des droits d'une autre nation, d'un autre peuple.

Il sera peut-être utile de rappeler que le programme politique de l'Organisation des nationalistes ukrainiens de Stepan Bandera, adopté en février 1940, était fondé sur le principe de « *Liberté aux peuples et à l'homme !* », c'est-à-dire sur la lutte pour la libération du peuple ukrainien et de tous les autres peuples opprimés par la Russie, mais aussi par l'Allemagne hitlérienne (15). La lutte pour la liberté des peuples était pour les nationalistes ukrainiens primordiale, parce que l'homme ne peut pas être libre si le peuple ne l'est pas.

Yves Lacoste a écrit à propos de la dislocation de l'URSS : « *Le pire est à craindre, et d'abord, dans le cadre de ce que l'on appelait l'URSS, une série de guerres : guerres d'indépendance menées par des minorités contre les Russes ou contre un groupe dominant, mais aussi guerre entre Républiques voisines qui se disputeront des territoires pour des raisons nationales et s'ils recèlent des ressources intéressantes...* » (16)

Tout d'abord une précision générale s'impose : si les Russes sont majoritaires en Russie, ils forment une minorité nationale en Ukraine et dans les autres Républiques (Lituanie 8,9 %, Lettonie 32,8 %, Estonie 27,9 %, Biélorussie 11,9 %, Ukraine 21,1 %, Moldavie 12,8 %, Géorgie 7,4 %, Arménie 2,3 %, Azerbaïdjan 7,9 %, Kazakhstan 40,8 %, Ouzbékistan 10,8 %, Turkménistan 12,6 %, Tadjikistan 11,9 %, Kirghizie 25,9 %) (17).

(15) Cf. W. Kosyk, *L'Allemagne national-socialiste...*, op. cit., p. 77-78, 506.

(16) *Hérodote*, n° 64, premier trimestre 1992.

(17) Cf. *Le Figaro* du 16 janvier 1990.

En Ukraine, les Russes ne sont majoritaires dans aucune région sauf en Crimée. Leur proportion dans les régions le plus russifiées est la suivante : 31,8 % dans la région de Kharkiv, 12,4 % dans la région de Soumy, 43,2 % dans la région de Donetsk, 25,9 % dans la région d'Odessa, 31,1 % dans la région de Zaporijia, 18 % dans la région de Mykolaïv (18). Dans les autres régions leur nombre est moins important.

Quant à la dislocation de l'URSS, elle n'a engendré aucun chaos, elle s'est faite dans l'ordre et elle est restée sous le contrôle des hommes politiques responsables. Les conflits sont extrêmement limités (Haut-Karabakh, Géorgie, Moldavie) et ils ne menacent pas la paix du monde. Ce n'est pas la présence dans les Etats indépendants des minorités russes plus ou moins importantes qui peut générer des troubles, mais leur manipulation par Moscou en faveur de la prédominance russe. Le danger collectif ne peut venir que de la Russie dans le cas d'une résurgence de ses velléités impérialistes. Ces velléités se manifestent même dans les cercles politiques russes qui se disent démocrates. Par exemple, le président du Parti libéral-démocrate de Russie, V. Jirinovski, vient de déclarer à Paris qu'un putsch « *serait préférable à la situation actuelle* », et que la première chose à faire était de restaurer l'empire russe dans ses frontières soviétiques, non pas sous forme d'une fédération, mais d'un Etat unitaire (19).

Ainsi donc, la démocratisation de la société à l'Est, qui a engendré la disparition de la peur, a permis aux peuples de s'exprimer. Aussi bien en URSS qu'en Yougoslavie, mais aussi en Tchéco-Slovaquie. Ils se sont exprimés pour l'indépendance. Dans les trois cas il s'agit

(18) Cf. *L'Est Européen*, n° 227, 1992, p. 62.

(19) *Le Monde* du 29 septembre 1992.

de la faillite du fédéralisme. On est obligé d'admettre qu'un fédéralisme forcé, imposé, s'oppose par son essence au droit des peuples à disposer librement d'eux-mêmes. En outre, un tel fédéralisme privilégie toujours la prédominance politique d'une nation sur les autres (Serbes en Yougoslavie, Russes en URSS, etc.).

En principe, le concept ethnique de la nation, de l'Etat national, ne peut pas être à l'origine de conflits entre les Etats. C'est la présence des minorités nationales sur le territoire ethnique d'une nation ou d'un peuple qui en est généralement la cause ou, sinon, la volonté délibérée d'une nation d'élargir son territoire au détriment de son voisin. C'est cette volonté qui peut mener à un conflit comportant ce qu'on appelle la « purification ethnique ».

Il existe deux moyens d'empêcher ces conflits. Tout d'abord, un Etat national ne doit s'étendre que sur le territoire ethnique de la nation, c'est-à-dire comprendre uniquement les territoires où la dite nation (ou peuple) est majoritaire. Dans les localités, frontalières litigieuses, c'est la population concernée qui doit décider démocratiquement, sous la surveillance des instances internationales, à quel Etat elle veut appartenir. En deuxième lieu, l'Etat national doit garantir par la Constitution des droits égaux à tous ses citoyens et à toutes les minorités nationales.

Le principe des frontières ethnographiques rend impossible le partage d'un peuple entre des Etats voisins. C'est par de tels partages que l'on transforme un peuple en minorités nationales vouées à l'étouffement et à l'oppression.

L'histoire nous apprend que lorsque les peuples aspirent à la liberté et à l'indépendance, une solution contraire à leurs aspirations, fondée sur la contrainte, a toujours été génératrice d'injustices, de violations des

droits de l'homme et des peuples, et de conflits sanglants. D'où l'importance du droit des peuples à disposer librement d'eux-mêmes.

Il y a donc lieu de considérer que l'indépendance des peuples en Europe centrale et orientale n'est pas un danger. Au contraire, c'est une nécessité et une justice pour ceux qui ont depuis longtemps lutté pour leur libération nationale. Certes, tout n'est pas encore parfait dans ces Etats. Les anciennes structures et les anciennes mentalités n'ont pas encore disparu, et elles freinent les réformes. Des surprises sont encore possibles. Mais le fait est que la plupart de ces Etats cherchent avec raison à se rapprocher de l'Europe occidentale. Il existe dans ces Etats une nette conscience qu'ils ne pourront sortir de la crise sans être ouverts sur le monde, et sans respecter les droits de l'homme et des minorités nationales.

W. KOSYK

(Paris)

Lettre ouverte au magazine Le Point

Une Française d'origine biélorussienne, Mme Virginie Symanec, a envoyé à la Rédaction du *Point* une lettre ouverte dont on lira le texte ci-après. NDLR.

Dans votre magazine du 20 mai 1995, vous avez laissé passer un article de M. Kosta Christitche intitulé : « Biélorussie, retour à la réalité. » Outre la vaste falsification historique qu'il représente (une ineptie par phrase au moins, qui peuvent toutes être démenties, sources à l'appui), outre le ton orienté sur lequel cet article est bâti et qui le classe d'emblée dans la catégorie des articles de propagande, votre rédaction, en laissant passer cet article a cautionné :

1) Le dogme de l'ordre naturel : hégémonie « *naturelle* » et supériorité « *naturelle* » du peuple russe sur le peuple biélorussien. M. Christitche appelle cela « *l'évidence des faits* » et semble se réjouir de ce « *retour à la réalité* ». M. Christitche va même jusqu'à qualifier la langue biélorussienne « *d'idiome* ». A quand les termes « *primitifs* », « *barbares* », « *sous-peuple* » ou « *peuple inférieur* » quand on nous parle déjà de « *fiction biélorusse* » ?

2) L'annexion de la Biélorussie par la Russie au XVIII^e siècle : il ne nous fallait plus que cet article pour

nous persuader que votre rédaction soutient de fait l'impérialisme séculaire russe et le principe de la colonisation avec l'ensemble de ses méthodes les plus abjectes : politique de russification, répression armée des contestations, censure des œuvres littéraires et de la langue et par conséquent, refus du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Mais sans doute, M. Christitche n'a pas encore tout à fait intégré non plus la notion de « *droit de l'homme* ». Sous couvert de « *réalité historique* », il tient un discours digne des plus grands chauvinistes russes. Cet article est donc sur ce point encore non seulement abject mais humainement dangereux.

3) La soviétisation : M. Christitche semble être à la fois un nostalgique de l'URSS, mais aussi du centralisme de Moscou. En qualifiant « *d'inédit* » le drapeau historique de la Biélorussie et en se réjouissant de voir apparaître ce qui pour lui semble être la symbolique traditionnelle, M. Christitche cautionne, et votre rédaction de même, une symbolique imposée par Staline. Une telle prise de position, car s'en est une, est plus que choquante pour un organe de presse qui se définit comme démocratique. Il ne vous reste plus maintenant qu'à vous prononcer en faveur des méthodes staliniennes d'uniformisation des peuples et pourquoi pas, même des purges.

4) Loukachenka et sa politique : Votre rédaction se prononce en faveur d'un référendum organisé en moins d'un mois, au caractère anticonstitutionnel imposé avec des méthodes antidémocratiques : les opposants au référendum, qui s'étaient réunis au Parlement pour protester contre cette décision, ont été chassés à coup de matraque par des milices cagoulées. Dans le même temps, on a tenté par des réductions de budget

de censurer la presse d'opposition. Le journal *Svaboda* du 19-05-1995 parle de trucage à l'échelle nationale des élections. On dénonce déjà le fait que le nombre de bulletins retrouvés dans les urnes serait supérieur au nombre d'inscrits. On dénonce aussi le fait que des urnes se déplaçaient de villages en villages. Un hebdomadaire défenseur de la démocratie aurait dû pour le moins vérifier ces informations accessibles à tous et signaler le problème, parler de la polémique à ses lecteurs plutôt que d'applaudir les yeux fermés à ce qui semble être une dictature montante. Mais M. Christitche préfère qualifier « *d'inconnu* » un président déjà élu depuis un an.

L'article de M. Christitche va plus loin qu'une interprétation erronée des faits et n'est pas révélateur d'une simple méconnaissance de la situation en Biélorussie. Il se prononce en faveur de dogmes, à la croisée des chemins entre fascisme, nazisme, stalinisme, impérialisme, colonialisme, soviétisation et nationalisme russisant.

En tant que citoyenne française et démocrate, je ne peux que m'insurger contre l'idéologie proposée en filigrane dans cet article. En tant que Française d'origine biélorussienne, je ne peux que m'élever contre ce style diffamatoire utilisé sous prétexte de scoop. Ce n'est pas parce que personne dans votre rédaction n'a été en mesure de relever et de corriger ces inepties, et ce n'est pas parce que le monde journalistique français, qui refuse par ailleurs de s'entourer de spécialistes de la question et de correspondants sérieux, ne connaît rien, ni à l'histoire de la Biélorussie, ni à la langue biélorussienne, ni aux particularités culturelles de ce peuple, que les membres de la communauté que je représente doivent supporter ce qui n'est rien d'autre que de la ségrégation.

Si M. Christitche est un ignorant, alors la preuve est une nouvelle fois faite que l'ignorance mène à l'into-

lérance et votre journal s'en est fait le support. Et quant à sa citation : « *Chassez le naturel, il revient au galoup* », c'est exactement ce que l'on est en droit de penser des défenseurs de telles doctrines, qui n'attendaient visiblement qu'un prétexte pour se déchaîner.

Virginie SYMANEC

Un aspect de la vie politique

Bien que paru en décembre 1993, l'article ci-dessous présente un intérêt certain pour l'étude de la façon dont sont créées les informations politiques à Moscou et des mœurs dans la société post-soviétique. NDLR.

Actuellement différents digests sont à la mode. (Ce n'est pas étonnant, d'ailleurs, parce qu'avec la misère d'aujourd'hui les gens ne peuvent pas se permettre un abonnement à plusieurs publications ; ils ont néanmoins envie d'avoir de larges informations). Les digests sont faits de différentes façons : un certain nombre d'éditions choisissent les informations intéressantes et les traduisent en ukrainien ou en anglais, d'autres proposent tout un mélange de revues ou journaux (surtout parmi les journaux des pays de l'ex-URSS).

Cette « maladie » n'a pas épargné le journal bien connu *Vetchirniï Kïv* (Kyïv Soir). Samedi dernier, par exemple, ce journal a étonné les habitants de Kyïv avec « La confession du père Volodymyr (en fait pas la confession complète, mais seulement des extraits « choisis »), déjà publié par le journal moscovite « Megapolis Express ». Dans cet article le diacre de la cathédrale de Volodymyr à Kyïv raconte que « [...] tous les jours, Filaret accueille des députés. Ils se rassemblent autour de lui comme les mouches autour du miel. Parmi eux Tcherwonïï, Porovskyï, Zintchenko, Pavlytchko, Houdyma —

tous le fréquentent. Et bien entendu reçoivent des cadeaux. J'en ai moi-même porté à la voiture de Laryssa Skoryk. Ce sont des tissus, des articles étrangers, du saucisson, du cognac. Tous les acceptent. Volodymyr Iavorivkyï le fait avec plaisir. Borys Oliïnyk semble gêné. Mais il prend quand même. Avec ces cadeaux, les députés acceptent aussi de l'argent. Le 18 avril, j'ai mis dans des enveloppes dix coupures de 20 dollars pour chacun d'eux [...] ».

Est-il utile de dire l'effet qu'a eu cette révélation sur les pauvres habitants de Kyïv, fatigués de faire la queue pour du pain ? « Megapolis Express » est lu par un nombre limité de gens, surtout un public respectable, qui ne court pas après les « faits sensationnels ». Mais cette « sensation » publiée par *Vetchirnïi Kyïv* a perturbé bien des habitants de la capitale, qui n'ont pourtant que faire des luttes des confessions religieuses.

Notre correspondant s'est adressé aux écrivains et députés d'Ukraine B. Oliïnyk et V. Iavorivskyï pour commenter cette publication.

Borys Oliïnyk : Il m'est déjà arrivé d'entendre sur moi-même toutes sortes de choses : par exemple que j'aurais organisé avec Jirinovski le coupé d'Etat de 1991, que j'aurais deux voitures, deux appartements, et même deux épouses... J'ai sereinement accueilli cette dernière provocation, dans laquelle on distingue bien les doigts sales du « démocrate » moscovite bien connu, Gleb Yakounine. J'ai facilement pu prouver que je ne connais même pas Filaret, que je n'ai jamais été chez lui, d'autant plus qu'en avril de l'année dernière (c'est de cette époque qu'il est question dans la publication), je n'étais pas encore député, puisque je n'ai été élu qu'en décembre. La « sensation » est tellement primitive que ce serait faillir à mon honneur, si ce n'est en souriant

ironiquement. Toutefois j'ai été surpris par autre chose : combien de saletés étaient déversées sur le président d'Ukraine dans cette « confession » : tout ceci a causé un grand tort à mon pays, indépendant et égal aux autres. De telles publications sont matière à procès.

Volodymyr Iavorivskyï : La publication dans « Megapolis Express » ne m'a absolument pas surpris : à Moscou on ne manque (et on ne manquera) ni de forces ni d'argent pour que nos prochaines élections se déroulent selon un scénario chauviniste-impérialiste, et pour que le moins possible de « nationaux-démocrates » (comme ils nous appellent) fassent partie du Parlement. Derrière tout cela, il y a Gleb Yakounine et des gens de son acabit... Quant au Vetchirniï Kyïv... Pour moi une chose est claire : on sent l'odeur des luttes préélectorales. Cette méthode est bien connue depuis longtemps, vérifiée souvent, bien qu'elle dépasse les limites de l'honnêteté. Voyez seulement comment les extraits sont choisis : les parties filtrées sont les plus dégradantes pour mes collègues députés (ou leurs adversaires futurs). Que cela reste sur la conscience de la rédaction et du rédacteur en chef du Vetchirniï Kyïv, bien que je puisse facilement prouver que je ne connais pas Filaret. J'ai déjà rencontré de telles méthodes de lutte préélectorale lors d'élections au Parlement soviétique et ensuite au Parlement ukrainien. Par contre, ces racontars sur L.M. Kravtchouk dans « Megapolis Express » révoltent : quoi qu'on en dise, il est président d'un Etat indépendant. Et dans aucun pays civilisé un journal ne se permettrait de telles provocations.

Si c'était seulement pour conquérir de nouveaux lecteurs en leur donnant des « sensations », on pourrait admettre de tels agissements. Mais une seule chose peut

surprendre : c'est que le rédacteur en chef du *Vetchirniï Kyïv*, également député, qui a lui-même plusieurs fois été attaqué, tant par les ultra-communistes que par les chauvinistes, n'a même pas pris la peine de décrocher le téléphone pour demander à ses collègues parlementaires et ses collègues écrivains où est la vérité (puisqu'ils se connaissent tous et fréquentent ensemble le Parlement). Il aurait au moins pu ajouter un bref commentaire. Une lutte préélectorale à la vie à la mort aurait-elle déjà commencé ?

Literatourna Oukraïna, Kiev, 2 décembre 1993.

C.B.S. : une adresse du chef de l'Église catholique ukrainienne

Pour compléter le dossier sur l'abjecte émission anti-ukrainienne de la chaîne américaine CBS (et des informations anti-ukrainiennes des mass-média européens), que nous avons publié précédemment, nous rendons publique ci-après une adresse du chef de l'Église catholique ukrainienne, Mgr Myroslav Ivan Loubatchivskyi. NDLR.

La chaîne de télévision américaine CBS a diffusé un reportage intitulé « La face hideuse de la liberté » sur l'antisémitisme en Ukraine occidentale. Ayant visionné cette émission, on peut avoir l'impression que tous les Ukrainiens, en Ukraine occidentale, sont des antisémites et décidés à libérer l'Ukraine de la présence des personnes non-ukrainiennes. Je considère que ceci relève d'une grande injustice.

Si les producteurs du programme du réalisateur Jeffrey Fager et du correspondant Morlay Safer étaient vraiment intéressés à faire un reportage bien conçu, je pense qu'ils auraient pu y parler également du fait que le métropolite (ukrainien) Andreï Cheptytskyi avait publié une lettre pastorale « Tu ne tueras point » contre la persécution des Juifs en Ukraine, et que les prêtres et les fidèles de l'Église gréco-catholique ukrainienne, en particulier le métropolite Andreï Cheptytskyi, ont caché des centaines de Juifs dans des monastères pour hommes et pour femmes.

Dans aucun cas les Ukrainiens ne nieront qu'il y avait une « division Galicie » dans l'armée allemande. Mais c'est une erreur de présenter ce fait comme une « lutte pour Hitler ». Ce fut peut-être un choix inconsidéré sur le chemin de la lutte pour une Ukraine indépendante contre l'Armée rouge.

L'antisémitisme existe en Ukraine, comme il existe aux Etats-Unis, en Pologne et dans beaucoup d'autres pays. Il y a en Ukraine des néofaschistes. Ils existent également en Allemagne, en France, en Italie et en Autriche. Ce ne sont pas eux qui représentent les sentiments du peuple tout entier. Tenter de présenter l'Ukraine de cette manière n'est pas une méthode pour résoudre le problème.

Je dois ajouter que ma chancellerie n'a pas été informée correctement du sens radical du reportage. Jeffrey Fager a présenté le reportage qu'il faisait comme une information sur « l'Ukraine post-communiste ». Si l'on s'intéressait vraiment à des raisons de sentiments antisémites en Ukraine, on aurait dû développer à ce sujet des discussions et des débats. Je ne peux donc arriver qu'à la conclusion que le but du reportage était de présenter les Ukrainiens de l'Ukraine occidentale comme de pires antisémites.

Aujourd'hui l'Ukraine tente de se défaire d'un héritage laissé par l'impérialisme et l'occupation séculaires. Elle désire devenir une nation de la justice pour tous les citoyens, sans égard à leur origine ethnique. Cette voie est très compliquée et il existe des gens qui en profitent.

Ce n'est qu'en regardant la vérité face à face, même si elle est amère, que nous, en tant que nation, aurons retenu des leçons. Notre histoire ne nous a pas permis de devenir membres de la communauté mondiale, et cette situation a produit l'ignorance qui peut jeter une ombre négative sur le peuple tout entier. J'appelle les fidèles

de l'Eglise gréco-catholique ukrainienne à exprimer leur mécontentement à propos du reportage de CBS et à demander une présentation juste du problème.

Pour conclure, permettez-moi d'encourager tous les Ukrainiens à aborder tous les aspects de notre histoire commune. Nous vivons en paix avec tous les enfants de Dieu et espérons un meilleur sort pour notre Ukraine bien-aimée.

Métropolitte Ivan Cardinal LOUBATCHIVSKYI

*Archevêque majeur de Lviv
Chef de l'Eglise gréco-catholique Ukrainienne*

Le testament de V. Jabotinski

par Lev OVSTEIN

On continue d'entretenir le mythe de la culpabilité de Petlura dans les pogroms en Ukraine. *Quid 1995* affirme que Petlura était « coupable d'avoir massacré, en 1919, 50 000 Juifs ukrainiens » (p. 578). Certes, il y avait des pogroms en Ukraine, mais Petlura n'en était pas responsable. Cette accusation infondée reste cependant utile pour certains milieux. Le procès de l'assassin de Petlura fut exploité pour lancer un vaste mouvement contre les pogroms antijuifs dans le monde. L'assassin de Petlura, Samuel Schwarzbard, fut présenté comme honnête horloger juif qui a voulu venger ses frères, victimes des pogroms en Ukraine.

Grâce à l'ouverture partielle des archives, on arrive à avoir des précisions sur l'attitude du gouvernement de Moscou au cours de l'instruction de l'affaire Schwarzbard. Une lettre top-secrète adressée en janvier 1927 par un des membres du « college du Commissariat du peuple des affaires étrangères » (NKID) de l'URSS et représentant de ce commissariat en Ukraine, A. Schlichter, au secrétaire général du parti en Ukraine, L. Kaganovitch, disait que l'émigration ukrainienne était en train de se préparer pour présenter Petlura, lors du procès, comme « un héros national et martyr pour l'idée de la libération du peuple ukrainien, et qu'à cette occasion des efforts seront certainement faits en vue de présenter Schwarzbard comme un instrument aveugle des agents soviétiques.

« Afin d'empêcher une telle issue du procès, il est nécessaire de prendre toutes les mesures pour briser cette construction de l'émigration (ukrainienne). Les dirigeants du NKID considèrent que cela ne sera pas possible par la mise à disposition de la défense (de Schwarzbard) des documents et des témoins.

« Nos directives sur la conduite du procès doivent être les suivantes :

« 1. Le mouvement petluriste n'était pas un mouvement national révolutionnaire des vastes masses et n'a rien de commun avec la révolution en Ukraine. Au contraire, c'était un mouvement aventurier, ne pouvant que se transformer en « atamancht-

china » (anarchie), avec toutes les manifestations qui en résultent : les pogroms, les pillages, la violence envers la population paisible, etc.

« 2. La substitution de la culpabilité de Petlura et du petlurisme dans l'organisation des pogroms par la culpabilité du mouvement révolutionnaire ukrainien tout entier, qui voulait secouer le joug social du tsarisme russe, est totalement incorrecte et inadmissible.

« 3. L'acquiescement ou la condamnation de Schwarzbard pour l'acte terroriste commis ne doit en aucun cas dégager Petlura et le mouvement dirigé par lui, connu comme mouvement petluriste, de la responsabilité pour les pogroms et tous les autres méfaits commis ». (...) (CDAHOU, Kiev, F. 1, Op. 16, Sp. 3, fol. 140)

Peu après, au cours de l'instruction du procès, Henry Torrès, avocat de S. Schwarzbard, et Bernard Lecache se rendirent en Union soviétique afin de recueillir les preuves de la culpabilité de S. Petlura. Les autorités de Moscou, malgré toute leur bonne volonté et toutes les recherches en Ukraine, ne trouvèrent rien dans les archives (témoignage de Marcel Body, membre du Komintern, dans *Un piano en bouleau de Carélie*, 1981, p. 287). Et pour cause, S. Petlura n'a jamais ordonné ni pris part aux pogroms, bien au contraire, il avait pris des mesures contre les pogroms. Cela n'a pas empêché les deux hommes de poursuivre leur tâche. Grâce à une véritable « mobilisation des forces occultes, représentées par quelques dizaines de fanatiques excités » (A. Desroches, *Le problème ukrainien et Symon Petlura*, 1962, p. 219), l'assassin fut acquitté à l'issue d'un procès qui a duré du 18 au 26 octobre 1927. Immédiatement après le procès, Bernard Lecache fonda la Ligue internationale contre l'antisémitisme (LICA, aujourd'hui LICRA).

Dans un livre consacré au mouvement makhnoviste en Ukraine, A. Skirda dit que S. Schwarzbard, « un anarchiste ukrainien juif* », « familier de Makhno », selon le témoignage d'un anarchiste bulgare, « était venu la veille de son acte, consulter Makhno et lui avait fait part de sa résolution. Nestor (Makhno) avait tenté de l'en dissuader », parce que, « à sa connaissance, on ne pouvait imputer à Petlioura la responsabilité des pogromes, car il les avait toujours condamnés et avait compté des Juifs parmi ses partisans, même au sein de son gouvernement... » (*Les cosaques de la liberté*, 1985, p. 320).

Il est à noter par ailleurs que Symon Petlura était un franc-maçon, membre de la loge « Jeune Ukraine » créée à Kiev après la Révolution de mars 1917 avec l'aide des francs-maçons français. La loge, comme les loges françaises et anglaises de l'époque, était farouchement antibolchévique. Mais elle était contre l'indépendance de l'Ukraine et pour le maintien de l'Empire russe

* Schwarzbard n'était par un Juif ukrainien, il était né à Smolensk, en Russie. NDLR.

ous forme de Fédération de Russie (« maintien de l'unité russe »). Or en choisissant en janvier 1918 la voie de l'indépendance de l'Ukraine, S. Petlura avait trahi l'idée de fédéralisme maçonnique et de la Russie fédérale. Lui reprochant, entre autres, cette trahison, l'ancien chef de la loge de Kiev, un certain S.K. Morlotoun, bien établi à Paris depuis 1919, dans sa lettre à Petlura du 28 octobre 1919, avait sommé ce dernier, en le qualifiant de « *bourreau de l'Ukraine* », de quitter la loge.

L'article ci-après, dont l'auteur est un Juif ukrainien (comme A. Desroches, cité plus haut), parle d'un autre élément à ajouter au dossier. NDLR.

Un des fondateurs et un des dirigeants de l'Etat ukrainien, ex-président du Directoire et commandant (otaman) en chef de l'armée de l'UNR (République Nationale Ukrainienne), Symon Petlura, émigrant politique, a été assassiné de plusieurs coups de pistolet dans une rue de Paris, le 25 mai 1926.

Ceux qui ont placé l'arme dans les mains du terroriste, et il y a de sérieuses raisons de soupçonner que les traces mènent au GPU (Guépéou) russe, ont voulu ainsi atteindre un triple but, à savoir, décapiter le mouvement de libération nationale ukrainien, discréditer les Ukrainiens indépendantistes et la question ukrainienne aux yeux de l'opinion mondiale, envenimer radicalement les relations ukraïno-juives.

Le prétexte à cela était très commode : les Juifs étaient les plus nombreux parmi les victimes civiles au cours de pogromes crapuleux et incontrôlés qui eurent lieu en Ukraine pendant la guerre civile. Et pour autant que toute la responsabilité de ces excès sanguinaires était attribuée sans appel au gouvernement ukrainien, et à S. Petlura en particulier, présenter son assassin lors du procès comme un « vengeur » des pogromes n'était plus qu'une affaire technique.

Parmi ceux qui à l'époque ont le plus protesté en démontrant le non-fondé de ces accusations, se distin-

gue la personnalité de V. Jabotinski. Personnalité éminente du mouvement de libération national juif, c'est un homme extraordinaire et en vérité unique dans l'histoire des relations ukraino-juives, celui qui avait le mieux compris le problème ukrainien, et qui a vécu une vie remplie d'événements peu ordinaires et dramatiques (1880-1940).

Né à Odessa dans une famille russifiée, Jabotinski a révélé dès le lycée des aptitudes littéraires et un intérêt pour l'étude des langues (à l'âge adulte il parlait couramment huit langues). Dès l'âge de 22 ans il est reconnu comme le plus populaire des publicistes russophones, poète et dramaturge du sud de l'empire russe. Des horizons immenses s'ouvraient à lui dans le domaine de la culture russe. Cependant, inspiré par le mouvement réactionnaire russe Cent-Noirs, le pogrome de Kichinev en avril 1903 provoque une révolution dans la conscience de Jabotinski. Il se consacre alors à la question de la libération de son peuple, se joint à la tendance sioniste du mouvement national juif.

Au début de la Première Guerre mondiale, Jabotinski part à l'étranger ; après de longs pourparlers avec les Anglais, il fonde la Légion Juive de l'armée britannique, au sein de laquelle il prend part aux opérations de libération de la Palestine de l'occupation turque. Ensuite il organise les unités d'autodéfense (« Haganah ») qui vont, au printemps 1920, défendre la population juive de Palestine face aux attaques des terroristes arabes. L'administration britannique considère qu'il s'agit là d'une transgression de la loi, en réalité elle utilise les troubles inter-ethniques comme prétexte pour l'arrêter, et juger un combattant pour l'indépendance juive qui la dérange.

Sa position ferme et active dans la question de la création des forces juives d'autodéfense se heurta sou-

clainement à l'incompréhension et à l'hostilité de la part des personnalités juives de gauche et de tendances modérées-opportunistes, au sein de l'Organisation Mondiale Sioniste. A la suite de ce conflit, Jabotinski crée en 1924-1925 une nouvelle organisation politique des sionistes révisionnistes, plus radicale, mais qui ne transgresse pas les limites de la démocratie, et dont il va être le chef sans interruption jusqu'à sa mort. La vie de Jabotinski s'arrêta brusquement lors d'une visite aux USA, où il menait des négociations pour la création d'une armée juive auprès des Alliés occidentaux pour combattre le nazisme.

« Lorsque je mourrai, vous pourrez écrire sur ma tombe : « C'est un homme qui avait conclu un accord avec Petliura. » Cette phrase claire à l'adresse des critiques et des opposants concentre la quintessence de la position que V. Jabotinski a eu toute sa vie. Ne s'enfermant jamais dans un cadre national unique, il a toujours affirmé la nécessité de compréhension et d'entraide avec les mouvements de libération des autres peuples, et avant tout avec le peuple ukrainien dont il a été jusqu'à la fin de ses jours un grand et sincère ami.

Publiciste et polémiste politique de talent, Jabotinski s'est intéressé très tôt au problème ukrainien, dès le début de son activité politique. Il y est revenu d'une manière ou d'une autre pendant près d'un quart de siècle.

Ayant étudié à fond la théorie de la question nationale, Jabotinski devint l'un des meilleurs spécialistes dans ce domaine. Ayant établi des liens étroits avec la presse nationale ukrainienne, il écrit en 1906 un article dans la revue « Oukraïnskyi Vistnyk », qui paraissait alors à Saint-Petersbourg sous la direction de Mykhailo Hrouchevskyi. Lorsqu'en 1912, à Moscou, fut fondée la revue « Oukraïnskaïa jyzn » rédigée par S. Petlura,

Jabotinski fut un des auteurs et collaborateurs constants de cette revue (1).

Dans ses nombreux articles, Jabotinski démolit avec des arguments les constructions artificielles des chauvinistes russes, démontre la particularité nationale et culturelle du peuple ukrainien, défend pied à pied ses droits nationaux et politiques. Ses interventions pour la défense des intérêts ukrainiens, ses appels à la consolidation des deux mouvements nationaux dans leur lutte commune trouvent écho du côté des représentants de la cause ukrainienne : Hrouchevskyi, Vynnytchenko, Petlura et autres. Jabotinski était encouragé dans son action par l'exemple positif de la Galicie où, à cette époque, s'était formé un bloc préélectoral ukraino-juif unifié.

Sa campagne de presse, évoquée ci-dessus, est un fait rare dans la journalistique mondiale, l'exemple d'un combat constant d'un représentant d'un peuple pour les droits nationaux d'un autre peuple.

« *L'accord avec Petliura* », dont Jabotinski fait mention dans son « testament », concerne la période 1921. A cette date, l'armée de l'UNR (de l'Ukraine indépendante), internée en Galicie passée sous occupation polonaise, placée sous le commandement de S. Petlura se préparait à passer à l'attaque de l'Ukraine sous domination soviétique, ce qui devait se faire au printemps 1922 avec le soutien des Etats de l'Entente.

(1) C'est d'ailleurs dans ses colonnes que se tint un intéressant dialogue entre Jabotinski et le futur idéologue du nationalisme ukrainien, Dmytro Dontsov.

Comme Jabotinski, Dontsov dans sa jeunesse fut un fervent partisan de l'entente ukraino-juive. Par la suite du fait de l'évolution et de la radicalisation de ses idées, D. Dontsov s'est malheureusement écarté de cette position, et après l'assassinat de Petlura en 1926, et particulièrement dans les années 30, il a joué un rôle loin d'être constructif dans les relations ukraino-juives. Nda.

Il y avait de sérieuses raisons de craindre que cette campagne soit utilisée par les ennemis de la cause ukrainienne afin de susciter une nouvelle série de pogromes antijuifs, dans le but de créer le désordre, l'anarchie et la terreur dans les territoires ukrainiens libérés par l'armée de l'UNR, c'est-à-dire de créer une situation qui avait déjà favorisé, dans un passé proche, la défaite de l'armée de l'UNR et sa retraite en Galicie. La conscience de ce danger incita le gouvernement de l'UNR à proposer la création auprès des forces armées de l'UNR d'une gendarmerie juive pour la défense de la population juive contre d'éventuels pogromes, et il se tourna pour cela vers Jabotinski, ancien ukrainophile et unique représentant de l'Organisation Mondiale Sioniste ayant une expérience pratique en ce domaine.

Les négociations, menées au nom du président de l'UNR, S. Petlura, par son représentant à Prague et ami de longue date de Jabotinski, Maxime Slavinski, s'achevèrent par un traité d'accord en septembre 1921. Ce traité resta cependant sans suite du fait du refus des États de l'Entente de mener des actions de guerre contre le régime bolchevique.

Les calculs sournois de Moscou liés à l'assassinat de Petlura, et à l'acquiescement de son assassin par les jurés parisiens, donnèrent malheureusement leurs résultats négatifs. Les relations ukraïno-juives se compliquèrent et empirèrent sensiblement, de nombreux représentants des deux mouvements nationaux engagèrent une politique durable et très émotionnelle, absurde, et qui ne fut profitable qu'à leur ennemi commun. Les conséquences s'en font encore parfois sentir.

Nonobstant tout cela, malgré les attaques critiques de la propagande bolchevique et des cercles juifs de gauche, Jabotinski a toujours maintenu que les grands chefs de la révolution nationale démocratique ukrai-

nienne n'étaient pas et ne pouvaient pas être des « antisémites fauteurs de pogromes », et l'accord conclu avec le gouvernement de l'UNR en septembre 1921 était juste dans son principe. Et bien que sous la pression de ses opposants Jabotinski ait dû publier en 1927 un article « de compromis » intitulé « Petliura et les pogromes », cependant même dans cet article, Jabotinski soulignait qu'il n'assimilait aucunement le mouvement de libération ukrainien avec les fauteurs de pogromes. Même si une partie des gens de ce mouvement s'est compromise dans les pogromes ou par l'indulgence. Il reprochait à Petlura et au gouvernement ukrainien, non pas l'antisémitisme ou l'organisation de pogromes, mais de ne pas avoir su ou pu les arrêter. Terminant cet article par un appel à la collaboration entre les mouvements nationaux juif et ukrainien, au soutien des buts nationaux ukrainiens, il souligna encore une fois que comme toujours il restait un ami de la question ukrainienne.

Durant de nombreuses années et décennies Vladimir Jabotinski a mené des entretiens parfois sévères entre les deux peuples, vivant leurs souffrances à tous deux, afin qu'ils comprennent la communauté de leur destin et de leur mission. Malheureusement, il n'a pas été compris et soutenu par tous. Aujourd'hui, alors qu'existent sur les cartes politiques les Etats souverains des deux nations, le meilleur monument en mémoire du grand personnage juif et du grand ami des Ukrainiens sera la réalisation de son testament.

Samostiyna Oukraïna, Kiev, 1-7 mai 1994.

Lev OVSTEIN

(Kiev)

La langue ukrainienne : une des plus anciennes du monde

par Petro LAVRIV

J'ai lu dans le n° 12 (3708) de *Donetchyna*, en date du 23 mars 1994, l'article du pédagogue Ivan Horbatch intitulé « Respectons notre langue ». Tout en respectant son patriotisme, je ne peux être d'accord avec ses idées sur l'origine de la langue ukrainienne. Il a écrit notamment (reprenant à son compte la propagande soviétique):

« Les deux langues (ukrainienne et russe) ont leur origine dans l'écriture vieux-slavon. L'analyse des vieux parchemins, des vieilles inscriptions dans les églises et les monastères, témoigne de ce que les habitants de la Rous' Kïévienne parlaient le vieux-slavon. C'est dans cette langue qu'un auteur écrivit au XII^e siècle, à Kiev, le « Dit du prince Igor ». La division du vieux-slavon en trois langues slaves orientales : le russe, l'ukrainien et le biélorusse, s'est produite au XIV^e siècle après la chute de la Rous' Kïévienne. On peut aussi affirmer que le bilinguisme actuel en Ukraine a de profondes racines. »

Incontestablement, l'auteur de l'article n'est pas responsable du fait que l'enseignement soviétique qu'il a reçu était basé sur la prédominance russe d'une part, et

l'implantation forcée de la langue russe sous couvert de bilinguisme d'autre part. Les rares travaux anciens, ainsi que ceux parus à l'étranger sur l'histoire de la langue ukrainienne, lui étaient inaccessibles.

Personne ne contestera son affirmation que le peuple ukrainien n'a jamais envahi la Russie. Par contre il n'est pas inutile de rappeler aux lecteurs que la Moscovie-Russie a attaqué au moins 4 fois l'Ukraine : 1) en 1169 André Bogolioubsky a dévasté Kiev ; 2) en 1659, cinq ans après le traité d'amitié de Péréislav (mais alors l'hetman Ivan Vyhovskyj a défait complètement les armées du tsar à Konotop) ; 3) en 1709, lorsque le tsar Pierre 1er a défait les armées suédoises et cosaques ukrainiennes à Poltava et a détruit la Sitch des Zaporogues ; 4) à partir de 1918, lorsque les Russes, attaquant l'Ukraine du nord (Russes soviétiques) et du sud (les armées russes antisoviétiques de Dénikine), ont détruit le jeune Etat ukrainien.

Les 10 et 11 mars 1994, le soviet (conseil) régional de Donetsk et le centre scientifique de Donetsk ont tenu une réunion scientifique chauvine, dont l'association culturelle ukrainienne « Prosvita » n'a pas été avertie, consacrée au « 340^e anniversaire du traité de Péréiaslav », au cours de laquelle des linguistes russes ont nié l'existence même de la langue ukrainienne. Par conséquent, penchons-nous sur l'histoire de la langue ukrainienne, histoire non falsifiée par les chauvinistes russes et leurs valets « petits-russiens ».

La langue ukrainienne s'est formée à partir du langage proto-slave, pas plus tard que le vieux-slavon (qui était en fait vieux-bulgare), langue dans laquelle les saints Cyrille et Méthode ont transcrit la Bible et l'ont ainsi introduite dans l'utilisation par l'Eglise chrétienne. Dans la Rous' (Ruthénie) dite Kiévienne, cette langue d'Eglise était officielle. Elle était aussi la langue

d'Etat, dans laquelle s'incrustaient progressivement des mots des dialectes ruthènes c'est-à-dire ukrainiens (n'oublions pas que le terme Ukraine est apparu dans la chronique à partir de 1187 !).

Selon l'académicien russe V. Yanine, qui a étudié les différentes chroniques, il y avait deux langues populaires sur le territoire de l'Empire Kïévien au X^e-XI^e siècles : celle de Kiev et celle de Novgorod. Leur limite respective suivait à peu près une ligne Smolensk-Kalouga. Dans le bassin de la Volga et de l'Oksk vivaient alors les Vèss, les Merias, les Mouromas, les Tcheremysses, les Tchoudes et autres tribus finno-ougriennes, qui furent slavisés grâce à l'Eglise. L'Eglise utilisait le vieux-bulgare (slavon d'Eglise), influençant ainsi les Viatytchis, les Slovènes d'Ilmensk et une partie des Kryvytchis. Deux académiciens slavistes : le membre de l'Académie des Sciences de Petersbourg, A. Chakhmatov, et le membre de l'Académie des Sciences de Pologne, Zdislaw Chtiber, ont reconnu que la langue russe s'est formée sur la base du slavon d'Eglise.

On sait que les Moscovites (Russes), en s'appropriant plus tard la dénomination *Rous'*, s'offusquent lorsque les Ukrainiens les appellent « moskals » (habitant de la Moscovie). Il est vain d'essayer de leur reprendre cette appellation. L'adjectif ukrainien « rous'kyi » (du terme *Rous'*) doit être traduit en russe par deux termes : 1) « rous'kyj » (roussène ou ruthène) lorsqu'il concerne la *Rous'* de Kiev (jusqu'à XV^e-XVII^e siècle), et 2) « rous-sky » (russe) lorsqu'il concerne la Russie depuis Pierre 1^{er}. Auparavant l'Etat russe s'appelait Grande principauté Moscovite, puis empire Moscovite ou plus simplement Moscovie.

Il est à noter que la langue dite « vieux-russe » et son utilisateur « le peuple vieux-russe », sont des inventions récentes de linguistes et d'historiens russes, qui

ont voulu donner à l'empire russe l'apparence d'un Etat millénaire (en quoi sont-ils différents des Allemands avec leur idée de Reich millénaire ?).

Le slaviste ukrainien américain Youryi Chevelov a écrit dans un article intitulé « Entre le pré-slave et le russe » (*Russian linguistic*, N° 6, 1982, pages 353-376) :

« Il est douteux que la division des Slaves : en Slaves du sud, de l'ouest et de l'est soit le résultat d'un déclin d'une entité pré-slave monolithique en trois groupes. Le terme « rous'kyj » (ruthène) au XIV^e siècle avait une tout autre signification qu'aujourd'hui. La Grande Rous' ne se définissait pas en rapport d'une prépondérance face à la « Petite Rous', mais du fait de la période ultérieure de colonisation. De la langue pré-slave, il ne s'est pas formé une langue slave orientale unique, de même que ne se sont pas formées une langue slave occidentale et une langue slave méridionale. Ces dialectes se sont fondus dans les unités dialectales territoriales. Les tribus citées dans « Le récit des temps anciens » (chronique) n'existaient plus lorsque cette chronique fut rédigée. On peut parler d'une unité relative (à l'exception du territoire de Polotsk) seulement sous les règnes de Volodymyr le Grand et de Yaroslav le Sage (980-1015, 1019-1054). »

Pendant les 70 années d'existence de l'URSS, malgré la cruelle politique d'assimilation menée par le Kremlin avec l'aide de la presse, de la radio, de la télévision et du cinéma, la Russie n'a pas réussi à créer un peuple « soviétique » unique, avec une langue « de compréhension supérieure » unique (le russe). Comment, alors, dans des conditions où les routes à travers les forêts n'existaient pas, sur une période de 70 ans aurait pu se former un « peuple vieux-russe » et sa « langue vieux-

russe » ? On ne peut démontrer qu'il existait une « langue vieux-russe » ni sur la base des situations historiques, ni sur la conception d'éradication des particularités dialectales, ni sur la conception de changements phonétiques nouveaux. Elle a été inventée par les impérialistes pour répondre aux exigences du temps.

Chevelov souligne que le peuple ukrainien s'est formé du VI^e au XVI^e siècles. Sa langue n'est devenue langue littéraire qu'en 1798, lorsque fut éditée «L'Enéide» de I. Kotliarevskiy. « Le dit du prince Igor » a été écrit dans une langue vieille-ukrainienne livresque, avec dominante d'éléments dialectaux des Carpathes. D'après le poète galicien Stepan Pouchyk, et le spécialiste kiévien en littérature Léonide Makhnovets, « Le dit » a probablement été écrit par le fils du prince galicien Yaroslav Osmomysl, Volodymyr. Les deux linguistes sont parvenus à cette même conclusion par des voies différentes.

En 1880 à Odessa, le spécialiste polonais de l'Orient, Michal Krassuski, a publié une brochure intitulée : « Ancienneté de la langue petite-russienne », dans laquelle il démontrait que la langue ukrainienne était la plus ancienne des langues slaves, non seulement par rapport au « vieux-slavon », mais aussi par rapport au sanscrit, au grec ancien, au latin et autres langues aryennes. Récemment, des savants japonais ayant mis les données adéquates dans un ordinateur, ont obtenu la conclusion que la langue ukrainienne est parmi les plus anciennes langues du monde. Krassuski écrivait : « *C'est en vain que l'on présente nos ancêtres comme des esclaves de Dieu, en un mot comme des moutons ; si cela avait été le cas, ils n'auraient pas su créer une langue si puissante...* », puissante au point qu'elle a survécu au sanscrit et au grec ancien.

Il y a sept ans, la revue « Izvestia de l'Académie des Sciences d'URSS » (série littérature et langue), dans le

premier numéro de 1987, a publié un article de Valentin Stetsiouk, originaire de Kadiïvka dans la région de Louhansk, article intitulé : « Définition des lieux de peuplement des anciens Slaves par la la méthode grapho-analytique ». Le cybernéticien Stetsiouk, avec l'aide d'outils de comptabilité électronique, démontre que la langue ukrainienne occupe une position centrale parmi les 9 langues slaves situées dans l'espace compris entre l'Oder à l'Ouest et le Don à l'Est, la Dvina occidentale au Nord et la mer Noire au Sud, où, selon la majorité des slavistes, se trouve la patrie originelle des Slaves.

Il a choisi 2 000 mots d'utilisation usuelle, qui pouvaient entrer dans le lexique des Biélorussiens, des Bulgares, des Polonais, des Russes, des Serbes et des Croates, des Slovaques, des Slovènes, des Ukrainiens, des Tchèques. De ce nombre, il a choisi seulement les mots qui entraient dans la composition de huit des neuf langues. Il y avait 1 320 mots. Des mots restants ($2\ 000 - 1\ 320 = 680$), il a comptabilisé les mots communs à deux langues : ukrainien-biélorussien — 300, serbo-croate-slovène — 290, tchèque-slovaque — 278, ukrainien-polonais — 254, Serbo-croate-bulgare — 246, russe-serbo-croate — 242, biélorusien-polonais — 237, russe-ukrainien — 226, ukrainien-slovaque — 211, russe-biélorusien — 205, russe-bulgare — 196, polonais-slovaque — 193, russe-slovène — 191, polonais-tchèque — 178, ukrainien-tchèque — 176, ukrainien-serbo-croate — 173, bulgare-slovène — 173, biélorussien-slovaque — 172, ukrainien-slovène — 163, slovaque-slovène — 159, biélorusien-tchèque — 154, serbo-croate-slovaque — 145, russe-slovaque — 139, tchèque-slovène — 132, russe-polonais — 131, biélorussien-serbo-croate — 124, russe-tchèque — 120, biélorussien-slovène — 120, tchèque-serbo-croate — 118, ukrainien-bulgare — 115, polonais-slovène — 110, polonais-serbo-croate — 93, slovaque-bulgare — 85, bié-

lorussien-bulgare — 82, tchèque-bulgare — 69, polonais-bulgare — 58.

On obtient ainsi la parenté des langues slaves avec la langue ukrainienne. Cette parenté se situe dans l'ordre suivant :

- 1) biélorussien,
- 2) polonais,
- 3) russe,
- 4) slovaque,
- 5) tchèque,
- 6) serbo-croate,
- 7) slovène,
- 8) bulgare.

On n'a pas pris en compte le macédonien proche du bulgare et du serbo-croate, ni le haut-lusacien (proche du tchèque), ni le bas-lusacien (proche du polonais). La raison en est qu'il n'y a pas de dictionnaires de ces langues. Encore une conclusion : de toutes les langues slaves, c'est la langue ukrainienne qui a le plus de termes communs avec les autres langues slaves. Cela confirme sa place centrale parmi celles-ci.

Par ses racines, c'est la langue ukrainienne qui plonge le plus dans l'antiquité indo-européenne.

Petro LAVRIV
(Kiev)

NDLR : La plupart des hommes de science considèrent l'Ukraine comme le dernier habitat commun des Indo-Européens. Pour ceux qui s'intéressent aux Indo-Européens, il existe un ouvrage concis et claire dans la collection Que sais-je (Presses Universitaires de France) *Les Indo-Européens*, de Jean Haudry.

Au sujet des langues en général et de la langue ukrainienne, voir Roland Breton, *Géographie des langues*, également dans la collection Que sais-je.

L'Ukraine et Rome

par P. V. HEVLITCH *

L'Eglise de St-Volodymyr le Grand

L'Ukraine a reçu officiellement la foi chrétienne de Byzance, sous le règne de Volodymyr le Grand, en 988. A cette époque, Constantinople (Byzance) reconnaissait l'évêque de Rome comme Chef de l'Eglise du Christ sur la terre, c'est-à-dire qu'elle faisait partie de l'Eglise universelle dite catholique. De ce fait, l'Eglise en Ukraine à l'époque de Volodymyr le Grand était aussi « catholique », c'est-à-dire universelle. Le simple énoncé des dates du baptême de l'Ukraine ancienne et de la scission entre l'Eglise byzantine et Rome en témoigne (le baptême eut lieu en 988, et la scission définitive en 1054, c'est-à-dire 66 ans plus tard).

Indépendamment de cela, nous pensons que St-Volodymyr le Grand, bien qu'ayant reçu le christianisme de Byzance, maintenait très probablement des relations directes avec Rome. La Chronique de Nikon, connue pour son hostilité à Rome, indique qu'en 988, des envoyés du Pape vinrent chez le prince Volodymyr et lui

* L'article que nous publions est un résumé de l'article du Père V. Hevlitch « L'Eglise, mon trésor ». NDLR.

apportèrent en cadeau des reliques de saints. C'était une ambassade du Pape Jean XV, qui apporta à Volodymyr et à son peuple la bénédiction papale à l'occasion de la conversion à la foi chrétienne. On présume que parmi les reliques il y avait une partie de celles du Pape martyr, St-Clément (mort vers l'année 100), qui furent trouvées dans la moitié du IX^e siècle, en Crimée, par St-Cyrille qui les emporta à Rome.

Trois années plus tard, il semble que les envoyés du Pape étaient à nouveau à la cour de Volodymyr. Ensuite, en 994, le prince Volodymyr envoya ses représentants à Rome, et en l'an 1000 une ambassade papale vint à Kiev, en même temps que des ambassades tschèque et hongroise.

Même si certains auteurs contestent ces informations, il est probable que Rome n'est pas restée inactive et désintéressée devant l'extension du christianisme en Europe de l'Est.

Nous avons des preuves que le prince Volodymyr accueillit toujours cordialement et avec hospitalité les missionnaires de l'Eglise romaine qui venaient à Kiev. Brunon de Querfurt l'écrivit à l'empereur allemand Henri II. Brunon-Boniface, élève de St-Romuald et ami de l'empereur allemand Otton III, fut sacré évêque et envoyé comme missionnaire chez les Pétchéniègues. En cours de route, il visita Kiev et fut l'hôte du prince Volodymyr (en 1007). Ensuite le prince lui-même et son escorte l'accompagnèrent jusqu'aux frontières de l'Etat kiévien.

Le prince Volodymyr aurait-il accueilli aussi cordialement un missionnaire de l'Eglise romaine, s'il avait eu de l'hostilité envers celle-ci ?

Le prince Yaroslav le Sage et l'Occident

Après la mort de Volodymyr le Grand (1015), durant quatre années, ses fils s'affrontèrent, et dans cette lutte fratricide périrent Borys et Hlib, qui furent par la suite béatifiés, ainsi que Sviatoslav. Enfin, leur meurtrier, le prince Sviatopolk le Maudit, périt aussi. Le prince Yaroslav le Sage monta sur le trône de Kiev. Pendant les 35 années de son règne, les liens entre l'Ukraine médiévale et l'Occident, y compris avec Rome, se renforcèrent. Les mariages de ses enfants avec les familles régnantes des Etats occidentaux en témoignent.

Sa fille, Anna Yaroslavna, épousa le roi de France Henri Ier. Après la mort de son mari, elle devint régente et dirigea la France, fondant de nombreux monastères. Ses relations avec Rome sont connues. Le Pape Nicolas II louait sa piété et son fils, le comte Hugo de Vermandois, fut un des capitaines de la première croisade.

Certains auteurs pensent que le prince Yaroslav pria le Pape Bénédict VIII (en 1021) de désigner un hiérarque pour l'Eglise ukrainienne, et l'obtint en la personne de l'archevêque Alexis le Bulgare, ce qui serait une confirmation de l'existence des relations de Kiev avec Rome. Mais l'archevêque Alexis ne put se maintenir sur son trône du fait des intrigues des Grecs. En tout cas, Yaroslav entretenait des relations étroites avec les pays catholiques de l'Europe.

D'une manière générale, sous le règne de Yaroslav le Sage, il y eut une grande tension avec Byzance dans le domaine des affaires religieuses, et ceci aboutit à l'intronisation d'Ilarion comme métropolite de Kiev en 1051 *, contre la volonté du patriarche de Constantino-

* La Chronique de Nestor nota textuellement : « *V lieté 6559 (1051). Postavé Yaroslav Lariona métropolétom, Roussèna, v*

ple. Par cet acte, le prince Yaroslav le Sage signifia qu'il rompait avec Byzance. Pour cette raison, le légat du pape, le cardinal Humbert, après l'excommunication de Keroularios à Constantinople, revint à Rome en passant par Kiev. Il y fut reçu avec les honneurs et hospitalité par le prince Iziaslav, qui était monté sur le trône après la mort de son père Yaroslav.

Le prince Iziaslav et Rome

Le prince Iziaslav fut un catholique conscient. Sa femme, Gertrude, d'origine allemande, était une catholique très croyante et pratiquante, et elle éleva ses enfants dans cet esprit. Tout l'entourage du prince était favorable au Saint-Siège.

Cela ne plut pas à Byzance, et fut sans doute à l'origine des intrigues qui obligèrent Iziaslav, impliqué dans des conflits, par deux fois à s'exiler.

Pendant son séjour chez l'empereur allemand Henri IV, à Mayence, le prince Iziaslav envoya son fils Yaropolk comme ambassadeur chez le pape Grégoire VII (en

sviatoï Sophiyi, sobrav iepéskopé » (recueil de Lavtrentyi, Chronique des temps passés, PSRL, vol. 1, Leningrad, 1926, p. 155). La traduction française du texte est la suivante : « Yaroslav, après avoir réuni les évêques, a nommé le *Ruthène* Ilarion métropolitain, à Sainte-Sophie ». On notera que le terme « Roussène » est un terme ethnique qui dérive de Rous', nom de l'Ukraine médiévale. Roussène veut dire Ruthène, ou Ruthnien. Jamais les Russes n'ont été désignés du nom « Roussène ». D'où la raison pour laquelle le nom du pays Rous' ne peut en aucune manière être traduit par « Russie », Etat et pays qui s'est formé bien après la disparition de la Rous' comme Etat indépendant. La Rous'-Ukraine est devenue une partie de l'Etat lithuanien, puis de la Couronne de Pologne. Les termes « Rous' » et « Roussène » ont continué d'exister à côté des termes Ukraine, Ukrainien, aussi bien en Lituanie que dans la Couronne de Pologne et ensuite sous l'Autriche et, depuis 1919, dans l'Etat polonais jusqu'en 1939. NDLR.

1075), et lui enjoignit de prêter serment de fidélité au Siège Apostolique, et de demander le trône de Kiev, ce que Grégoire VII fit en lui accordant le pouvoir symbolique sur la Rous' kiévienne, et en le couronnant, ainsi que sa femme Irène. En 1077, le prince Iziaslav revint à Kiev comme « Rex Apostolicus » (roi Apostolique).

La fête de Nicolas

Une preuve tangible de la durée des relations entre Rome et la Rous'-Ukraine, après la scission du patriarche Keroularios, est l'existence de la fête du transfert des reliques de saint Nicolas dans les églises ukrainienne et biélorusse. Cette fête est inconnue dans les églises orthodoxes grecque, bulgare et serbe.

La fête du transfert des reliques de saint Nicolas (il y a deux fêtes de saint Nicolas en Ukraine, il s'agit en l'occurrence de celui fêté en été) fut instaurée par le pape Urbain II en 1089, pour toute l'Eglise, en souvenir du transfert heureux de ces reliques de Myrre en Lycie à Bari en Italie. Les reliques de ce saint, vénéré dans le monde chrétien, se retrouvèrent, après la scission, sous la juridiction ecclésiastique des patriarches de Constantinople. Les catholiques souhaitaient les avoir chez eux, alors des marins italiens les dérobèrent en 1087 et les emmenèrent à Bari. L'Eglise d'Orient en fut attristée, et l'Eglise d'Occident ravie. Pour exprimer cette joie, on instaura à Rome une fête, que l'Ukraine célébra à son tour à partir de la fin du XI^e siècle. Ceci est la meilleure preuve que nos ancêtres étaient unis à Rome, car ils ne se désolaient pas avec l'Eglise byzantine, mais au contraire se réjouissaient avec l'Eglise romaine.

Les tentatives unionistes de l'Ukraine Occidentale

Les invasions tatares détruisirent l'Etat de Kiev. Les relations entre l'Eglise ukrainienne et Rome furent pratiquement interrompues. Les influences de Constantinople, plus proche, prirent le dessus, bien que la hiérarchie ukrainienne ne proclama jamais officiellement la rupture avec Rome.

La vie ecclésiastique se concentra dans les territoires ukrainiens occidentaux. Là s'organisèrent de nouveaux évêchés, et les efforts de réunification avec l'Eglise de Rome reprirent.

Au premier concile de Lyon (en 1245), était présent l'archevêque ukrainien Petro Akerovytsch. Il suscita un grand intérêt envers l'Ukraine.

Une ambassade papale, conduite par Plano de Carpini, en route vers le pays des Tatares, eut des entretiens avec les évêques ukrainiens et le monarque de la Galicie, le prince Danylo. Le résultat des contacts avec Rome fut le couronnement du prince Danylo à Dorohytchyn en 1253, et la proclamation de l'union de l'Eglise ukrainienne avec Rome. Mais cette union ne fut pas durable : sous la pression de la horde tartare elle fut détruite. Elle renaît par la suite aux conciles de Constance (1417) et de Florence (1439). L'âme de l'union de Florence fut le métropolitain de Kiev, Isidore. Mais la grande œuvre d'Isidore fut anéantie par Moscou.

Les efforts d'union des Ukrainiens ne furent couronnés d'un succès durable qu'avec l'union de Brest-Litowsk, signée par les hiérarques ukrainiens avec leur métropolitain, M. Rahoza, en 1596.

L'union de Brest-Litowsk fut conclue à l'époque où le peuple ukrainien se trouvait sous le joug étranger. Il était alors entre l'enclume polonaise et le marteau russe.

La Pologne s'efforçait de raffermir son emprise sur les terres ukrainiennes en les latinisant ; Moscou, ayant créé un patriarcat indépendant en 1589, était devenue une menace pour l'Eglise ukrainienne. Alors, pour sauver l'Eglise et le peuple des ambitions étrangères, les hiérarques ukrainiens, en renouvelant l'union de l'Eglise ukrainienne avec Rome, ont voulu soustraire le pays aux ambitions dominatrices étrangères.

L'Eglise ukrainienne, en devenant catholique, s'éloignait en même temps de l'Eglise russe orthodoxe. C'est la raison pour laquelle elle ne s'est jamais soumise aux influences russes. Et, parce qu'elle a conservé son rite oriental (grec), l'Eglise catholique ukrainienne a également préservé son identité propre, aidant à maintenir la distinction entre les peuples ukrainien et polonais.

C'est sans doute pour cette raison que les deux voisins des Ukrainiens la trouvent gênante.

P. V. HEVLITCH
(Rome)

Serhii Paradjanov

par Tarass MAROUSSYK

Serhii Paradjanov disait : « *J'ai trois patries : je suis né en Géorgie, je travaille en Ukraine, je mourrai en Arménie* » (1). Il n'a jamais évoqué l'Union soviétique, pas plus que la Russie, comme patrie.

Il a su prédire sa fin. On l'a transporté, gravement malade, de Paris à Erevan, où il est décédé le 21 juillet 1990.

Serhii Paradjanov est né à Tbilissi, au sein d'une famille arménienne, le 9 janvier 1924. Comme metteur en scène il s'est formé en Ukraine. Auparavant il avait fait des études cinématographiques à Moscou. Dans cette ville, la communauté ukrainienne compte des centaines de milliers de personnes. Ainsi, son professeur à l'École supérieure de cinématographie était un Ukrainien : le célèbre réalisateur Ihor Savtchenko. Il a reçu son diplôme des mains d'un autre Ukrainien, Oleksandr Dovjenko. Celui-ci lui a conseillé d'aller à Kiev. C'était, semble-t-il, le destin qui lui a transmis le flambeau du cinéma poétique ukrainien, si brillamment représenté par les films

(1) Paradjanov S., *Exaltation, Tragédie, Eternité*, in *Œuvres, lettres, documents d'archives, souvenirs*, Kiev, 1994. p. 268 (en ukrainien).

de Dovjenko *Zvenyhora* (La Montagne d'Or), *La Terre*, et *Ivan*.

La période ukrainienne de Paradjanov fut à la fois la plus fructueuse et la plus tragique de sa vie. La plupart de ses scénarios ont été écrits et préparés pour le tournage à Kiev. Pendant son emprisonnement, dix-sept d'entre eux ont « disparu » (2).

Au début de sa « carrière kiévienne », Paradjanov entre dans le milieu des dissidents ukrainiens. Il découvre alors l'œuvre de l'un des plus grands nouvellistes et romanciers ukrainiens, Mykhaïlo Kotsioubyns'kyi, notamment la nouvelle *Les ombres des ancêtres oubliés*. Il pénètre dans le monde merveilleux des mythes païens des Carpates.

Le film *Les ombres des ancêtres oubliés* (version française du titre : *Les chevaux de feu*) a été tourné vers la fin de la période du « dégel de Khrouchtchev ». En octobre 1964, l'œuvre était présentée au Conseil artistique des Studios Dovjenko de Kiev. Le même mois, le Plénum du PCUS destituait Khrouchtchev de son poste. Une autre période commençait, la période glaciale des Brejnev, Chtcherbyts'kyi (3), etc.

Une coïncidence inouïe. Après octobre 1964, ce film n'aurait jamais pu être tourné. Khrouchtchev avait travaillé plusieurs années en Ukraine avant de devenir le numéro un de l'Union Soviétique.

En 1989, Paradjanov se souviendra : « *Moscou souhaitait que je fasse tout à la manière russe. Ce que j'ai refusé, car je ne voulais pas vulgariser le film. En*

(2) *Op. cit.*, p. 261.

(3) Premier secrétaire du Parti communiste de la République Socialiste Soviétique d'Ukraine sous Brejnev. Connu par sa persécution des dissidents ukrainiens pendant plus de vingt ans et sa quasi-interdiction de la langue ukrainienne.

fin de compte, Moscou a traité mon film « d'expression du nationalisme ukrainien » (4).

De plus, il fut lui-même qualifié de nationaliste pour avoir un jour commencé à parler l'ukrainien. Les fonctionnaires du parti ne parvenaient pas à comprendre pourquoi un Arménien de Géorgie avait fait ce choix dans un Kiev russifié. Après avoir vu les *Chevaux de Feu*, un apparatchik s'est exprimé selon l'esprit de l'époque : « *Pas mal, ce petit film. S'il n'y avait pas cette langue idiote !* » (5).

Après le tournage du film *La couleur de la grenade* (*Savat Nova*) à Erevan, Paradjanov retourne à Kiev, mais écarté de son travail professionnel durant cinq ans, désespéré, il adresse une lettre au secrétaire du Comité central du Parti communiste d'Ukraine : « *Par malheur ou par bonheur, je suis enraciné en Ukraine, je suis épris de sa culture, je me suis formé en tant qu'artiste dans cette culture et je n'imagine pas mon œuvre en dehors d'elle.*

(...) Je ne me plains de rien. Je ne demande rien. Je veux simplement poser la question suivante : est-ce que l'Etat ukrainien soviétique, dans le deuxième cinquantenaire de son existence, ne peut donner la possibilité à un metteur en scène ayant prouvé ses qualités professionnelles et jouissant de la reconnaissance internationale, de faire un film qui enrichirait l'art du peuple ukrainien ? » (6)

Mais l'Etat ukrainien soviétique se trouvait soumis au diktat de Moscou, de ses fonctionnaires rouges et de ceux, encore plus rouges, de Kiev. Ceci n'empêchait pas Paradjanov d'être franc, de ne ménager ni la nomenkla-

(4) Williamson A., Prisoner : The Essential Paradjanov, in *Film*, 1989, vol. 25, N° 3, p. 58.

(5) Paradjanov S., *op. cit.*, p. 270.

(6) Paradjanov S., *op. cit.*, p. 184-185.

tura ni le régime. Un jour, il a assené à un apparatchik de Moscou : « *Ce pays ne sait pas faire de films. Tout ce dont vous êtes capables, c'est de faire entrer des chars soviétiques dans les capitales européennes.* » (7)

Paradjanov a toujours eu le courage de dire la vérité, bien qu'il fût constamment sous surveillance. Son appartement était une sorte de Hyde Park ukrainien. Là où Paradjanov résidait, la liberté de parole était assurée.

Un jour, un poète ukrainien lui a rendu visite à son domicile de Tbilissi. Paradjanov est alors sorti sur le balcon et s'est mis à crier : « *Eh, les kaguébistes [agents du KGB], c'est Ivan Dratch qui est venu me voir de Kiev !* » (8)

Paradjanov se moquait du régime. Il semblait intouchable. Personne, à part lui, n'aurait osé expédier un télégramme avec le contenu suivant : « *Moscou. Kremlin. Bureau politique. Pour le tournage du film Sayat Nova, j'ai besoin de truites du Sévan. On n'en a pas trouvé dans le lac. Les deux dernières truites se trouvent sur la table de Kotchynian, premier secrétaire du comité central. Je vous demande de les reprendre pour le tournage. Paradjanov.* » (9)

Le Système l'a pourtant atteint à deux reprises. La première fois, il avait été arrêté à Kiev et avait dû purger une peine de cinq ans. Pour cet esprit libre, l'emprisonnement était insupportable. Mais il a pu survivre, moralement et physiquement.

Un médecin du camp lui avait fermement conseillé de ne jamais se faire faire de piqûres à l'hôpital de la prison. Il avait en effet reçu l'ordre de lui injecter du plâtre liquide à la place de nitroglycérine. Le médecin

(7) *Ibidem*, p. 9-10.

(8) *Ibidem*, p. 248.

(9) *Ibidem*, p. 257.

savait parfaitement à qui il avait affaire. Il avait vu autrefois le film *Les chevaux de feu* (10).

Paradjanov a été arrêté une seconde fois, à Tbilissi. Le juger en Géorgie soviétique ne fut pas aussi facile qu'en Ukraine soviétique. D'après les témoins, le jugement a tourné au spectacle, dont le metteur en scène était Paradjanov lui-même (11).

Après avoir recouvré la liberté, il a ironisé avec amertume en disant à André Tarkovski : « *Toi, pour devenir grand, tu dois purger au moins deux ans de prison. Sans cela, on ne peut devenir un grand réalisateur en Russie.* » (12)

Le système totalitaire a entravé la force créatrice de Serhii Paradjanov, d'Oleksandr Dovjenko et de beaucoup d'autres artistes, en ne leur permettant pas de se réaliser pleinement. C'était un drame à la fois pour l'art et pour les créateurs. En résistant à l'uniformité de la société dirigée par les communistes, on créait parfois des œuvres de valeur.

Les chevaux de feu sont devenus le symbole de la résistance. Ce n'est pas un hasard si, lors de la première du film au cinéma « Oukraïna » à Kiev, en septembre 1965, les dissidents ukrainiens ont publiquement protesté contre la première vague d'arrestations en Ukraine.

Le corps de Serhii Paradjanov repose en Arménie. Mais son âme est partout au carrefour des cultures où il existe des hommes honnêtes et francs.

*

(10) Paradjanov S., *op. cit.*, p. 262.

(11) *Ibidem*, p. 12.

(12) *Ibidem*, p. 262.

*Extraits de la lettre de Serge Paradjanov
adressée au secrétaire du Comité Central
du Parti communiste
de la République Socialiste Soviétique d'Ukraine*

« Depuis cinq ans je n'ai fait aucun film. Je suis écarté artificiellement de toute vie créative. Il me faut, peut-être, l'envisager comme une étape préparatoire à la retraite.

(...) La cinématographie ukrainienne a beaucoup perdu du fait que Dovjenko et Savtchenko ont été forcés de travailler au centième de leur force créatrice. Vous savez combien de metteurs en scène de talent, de Tchoukhaï et Bondartchouk à Alov et Naoumov, sont partis travailler ailleurs au cours de ces dernières années. Ce danger menace également les jeunes comme Yourii Illienko, Roman Balayan, qui pourraient assurer aux studios de cinéma de Kiev la première place parmi tous les autres studios de cinéma de l'Union Soviétique.

(...) Vous serez peut-être surpris que ce soit moi qui pose cette question. Moi qui ne suis pas un Ukrainien, mais un Arménien, qui pourrait travailler à Erevan ou ailleurs. J'ai reçu beaucoup d'invitations et de propositions. Je n'en ai profité qu'une seule fois. A l'invitation des studios d'Erevan, j'ai tourné le film *Sayat Nova* en Arménie et en Géorgie. Après, je suis retourné à Kiev et me voilà à nouveau sans travail. C'est que pour moi Kiev n'est pas un simple lieu de séjour ; en Ukraine, je ne suis pas simplement un hôte ou un « citoyen mécanique ». Par malheur ou par bonheur, je suis enraciné en Ukraine, je suis épris de sa culture, je me suis formé en tant qu'artiste dans cette culture et je n'imagine pas mon œuvre en dehors d'elle.

(...) Je ne me plains de rien. Je ne demande rien. Je veux simplement poser la question suivante : est-ce que l'Etat ukrainien soviétique, dans le deuxième cinquantenaire de son existence, ne peut donner la possibilité à un metteur en scène ayant prouvé ses qualités professionnelles et jouissant de la reconnaissance internationale, de faire un film qui enrichirait l'art du peuple ukrainien ? »

Tarass MAROUSSYK

LIVRES

Sabine Dullin, *Histoire de l'URSS*, La Découverte, Paris, 1994, 125 pages.

Ce petit ouvrage n'est pas dépourvu d'un certain nombre d'éléments qui aident à comprendre l'URSS. Mais ils ne sont pas très nombreux. C'est une histoire officielle de l'Union soviétique. Elle commence en 1917, alors que l'URSS ne fut formée qu'à la fin de 1922, donc pratiquement en 1923. On n'y trouve rien sur les oppositions nationales dans les pays occupés par la Russie soviétique ni sur celles dans le Parti communiste russe rebaptisé en parti de l'Union.

L'auteur (mais il n'est pas le seul, les autres Français commettent la même erreur) considère que l'URSS a cessé d'exister en décembre 1991. C'est totalement faux. L'URSS a cessé d'exister le jour où les républiques la composant ont commencé à proclamer leur indépendance. L'Ukraine, par exemple, est devenue indépendante le 24 août 1991 et elle fut aussitôt reconnue par des puissances étrangères. Veut-on faire croire au monde que l'Ukraine est restée membre de l'URSS jusqu'en décembre 1991 ?

On sait que la disparition de l'empire russe, nommé Union soviétique, continue à faire mal aux intellectuels français. Ils croyaient en cet empire et ne se préoccupaient pas beaucoup du sang et des larmes des nations opprimées.

Enfin, on ne trouve aucune trace dans ce petit ouvrage de la participation de l'Ukraine à la Deuxième Guerre mondiale.

T. N.

L'état du monde en 1945, sous la direction de Stéphane Courtois et Annette Wiewiorka, La Découverte, Paris, 1994, 316 pages, 159 F.

La parution de cet ouvrage a été bien planifiée : à la veille de la commémoration du 50^e anniversaire de la défaite de l'Allemagne national-socialiste. De ce point de vue, le livre est, bien sûr, très utile et il aidera à comprendre les événements de 1945.

S. Courtois et A. Wiewiorka ont raison de souligner qu'en 1945, de nouveaux blocs géopolitiques émergent et de nouveaux empires se forment. Staline, au bord du désastre à l'été 1941, a

fait de l'Union soviétique la deuxième puissance mondiale. Mais avec l'aide de qui ? Certainement pas avec l'aide des peuples opprimés (mais partiellement avec l'aide des Russes, et c'est la raison pour laquelle Staline avait porté le fameux toast à la santé de ce peuple).

Aucun des auteurs n'explique correctement les raisons de l'admission de l'Ukraine (et de la Biélorus) comme membre fondateur des Nations-Unies. Il faut croire que personne n'a lu les mémoires du secrétaire d'Etat américain E. Stettinius, qui parle d'une confiance de Roosevelt au sujet de l'admission de l'Ukraine.

Annette Wiewiorka affirme qu'à Kiev près de 40 000 Juifs ont été assassinés à Babyn Yar les 29 et 30 septembre, alors que les documents allemands, comme toujours, sont plus exacts : 33 771 Juifs. Pourquoi grossir le chiffre ? Henriette Asséo semble vouloir dire que les pays Baltes, la Biélorussie et l'Ukraine faisaient partie de l'*Ostland*, ce qui est faux. Ostland ne comprenait que les pays Baltes et la Biélorussie.

Nicolas Werth ne parle pratiquement pas de la Résistance nationaliste ukrainienne à l'occupant allemand. (Pourquoi devrait-il en parler puisque Moscou n'en parlait pas ? Tout le monde sait que pour les intellectuels français la vérité est à Moscou). Il donne cependant un chiffre intéressant : 100 310 membres des familles des militants de l'Organisation des nationalistes ukrainiens (OUN), dirigée par Stepan Bandera, furent déportés. Quant au nombre total de cette organisation, « *qui tient le maquis armé en Ukraine occidentale jusqu'en 1950* », arrêtés, déportés, fusillés, on peut l'estimer, sur la période de 1945-1950, entre 100 000 et 200 000 personnes. Nicolas Werth produit ce chiffre sur la base de documents qui se trouvent à Moscou. Ce chiffre n'émeut cependant personne. Pourquoi en devrait-il être autrement ? Moscou disait que c'étaient des « collabos ». Pourquoi se creuser la tête pour savoir si c'est vrai ou pas ?

Evidemment, dans la bibliographie de ce livre, on ne trouve aucun ouvrage ukrainien sur l'histoire de l'Ukraine ou sur la lutte des nationalistes ukrainiens contre les Allemands (et les Russes, bien entendu). La censure intellectuelle française ne l'autorise pas.

T. N.

Bohdan Nahaylo, Victor Swoboda, *Après l'Union soviétique. Les peuples et l'espace post-soviétique*. traduit de l'anglais ; P.U.F. Paris, 1994, 438 pages, 249 F.

L'ouvrage a été publié en anglais en 1990. Il est donc évident qu'il s'arrête à l'année 1988-1989. Beaucoup de choses ont changé depuis. Le livre est néanmoins utile pour la période d'avant la dislocation de l'Union soviétique et la proclamation de l'indépendance de l'Ukraine et des autres pays.

Il donne de très nombreux renseignements que l'on ne trouve pas dans beaucoup d'autres ouvrages. Notamment sur la période de 1917-1920, et sur l'indépendance de l'Ukraine à cette époque. Il n'est pas assez étendu sur la Deuxième Guerre mondiale. Mais il s'écarte rarement de la vérité. Il décrit assez bien l'époque de l'après-guerre, y compris celle de M. Gorbatchev. D'où son utilité incontestable.

B. M.

Muriel Pernin, *Famine, l'arme des tyrans*, Syros, Paris, 1994, 135 pages, illustrations, 85 F.

Muriel Pernin a voulu faire de son livre un livre-témoignage au sujet du génocide. Tout d'abord du génocide à l'encontre des Ukrainiens en 1932-1933, si difficilement admis par certains intellectuels français. Mais elle est allée voir cette Ukraine mystérieuse avec un photographe et elle a fait une enquête sur place, elle a vu les témoins. Elle est entrée dans la vie des témoins. Elle en parle. Elle explique assez bien la famine en Ukraine.

C'est sans doute en Ukraine qu'elle a compris que la famine est une arme des tyrans. Dans la partie « Documents et témoignages, elle dit qu'aujourd'hui plus d'un milliard d'êtres humains souffrent de la faim : Biafra, Cambodge, Ethiopie, Kurdistan, Somalie, Soudan. « A l'origine il peut y avoir une catastrophe naturelle, mais souvent ce fléau est utilisé comme une arme contre les ethnies rebelles », dit-elle non sans raison.

B. M.

Imprimerie Bené, 12 c, rue Pradier - 30000 Nîmes
